

LUTTE DE CLASSE

Union communiste internationaliste (trotskyste)



Hauts de France



Grand Est



Île-de-France



Bourgogne-Franche-Comté



Centre-Val de Loire



Auvergne-Rhône-Alpes



Occitanie



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Nouvelle Aquitaine



La Réunion

Lutte ouvrière dans les élections régionales

- Tribune des généraux
- Biden et la relance
- Irlande du Nord
- Porte-conteneurs
et commerce mondial
- La prison

Au sommaire de ce numéro

Lutte ouvrière dans les élections régionales	1
La circulaire de Lutte ouvrière	2
Les têtes de liste	4
Tribune des généraux: l'État, "une bande d'hommes armés"	7
Biden: essais de relance d'un capitalisme empêtré dans sa crise	11
Irlande du Nord: les émeutes des jeunes loyalistes et le Brexit	16
Porte-conteneurs géants: le commerce mondial à la merci d'un coup de vent	23
La prison: un rouage de l'ordre social	29

La liste des librairies vendant *Lutte de classe* est disponible sur notre site www.lutte-ouvriere.org

Abonnements pour un an (8 numéros)

Plis ouverts

• France, DOM-TOM	15 €	• France, DOM-TOM	32 €
• DOM-TOM, par avion	17 €	• DOM-TOM, par avion	37 €
• Europe	20 €	• Europe (lettre prioritaire)	45 €
• Monde	24 €	• Monde (lettre prioritaire)	58 €

Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement à:

Lutte ouvrière — CCP Paris 26 274 60 R 020

IBAN FR28 2004 1000 0126 2746 0R02087 — BIC PSSTFRPPAR

Plis fermés

ÉDITÉ PAR LUTTE OUVRIÈRE N° 216 — MAI-JUIN 2021 — 2,50 €

LUTTE DE CLASSE

Union communiste internationaliste (trotskyste)

Lutte ouvrière dans les élections régionales

- Tribune des généraux
- Biden et la relance
- Irlande du Nord
- Porte-conteneurs et commerce mondial
- La prison

Les listes de listes de Lutte ouvrière en métropole et à La Réunion.

Correspondance

Lutte ouvrière BP 20029 —
93501 PANTIN CEDEX

Sur Internet

Portail de Lutte ouvrière
<http://www.lutte-ouvriere.org>
Site multilingue de l'Union
communiste internationaliste
<http://www.union-communiste.org>
E-mail:
contact@union-communiste.org

Qui sommes-nous ?

La revue mensuelle *Lutte de classe* est éditée par l'Union communiste (trotskyste), plus connue sous le nom de son hebdomadaire, *Lutte ouvrière*.

Lutte ouvrière est une organisation communiste, révolutionnaire et internationaliste. Elle est membre de l'UCI (Union communiste internationaliste), qui regroupe dans plusieurs pays des organisations partageant les mêmes idées et les mêmes objectifs.

L'Union communiste internationaliste est un courant qui se revendique de la filiation d'idées incarnées successivement par Marx et Engels, Rosa Luxemburg, Lénine et Trotsky. Elle considère que l'organisation capitaliste représente le passé de la société humaine, pas son avenir, et que la société capitaliste basée sur la propriété privée, le marché, la concurrence et le profit devra être remplacée, à l'échelle de la planète, par une société basée sur la propriété collective des ressources de la terre et des instruments de production, ainsi que sur une économie démocra-

tiquement planifiée assurant à chacun de ses membres un accès égal à tous les biens matériels et culturels.

Elle se revendique de la révolution russe de 1917, qu'elle considère comme la première et jusqu'à présent unique révolution où le prolétariat a pris durablement le pouvoir étatique pour tenter de transformer la société dans un sens collectiviste, avant d'être écarté du pouvoir politique par la dictature d'une bureaucratie usurpatrice.

Les organisations qui se revendiquent de l'UCI considèrent que les idées communistes doivent être réintroduites dans la classe ouvrière qui, seule, peut en faire une force de transformation sociale.

Tout en participant aux luttes quotidiennes des travailleurs dans la mesure de leurs possibilités, les militants des organisations de l'UCI défendent parmi ceux-ci les intérêts politiques généraux de la classe ouvrière. Ils sont convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une

société libre, fraternelle et humaine, car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Ils sont aussi les seuls, par leur nombre et leur concentration, à avoir les moyens de contrôler le pouvoir politique issu de leur intervention.

Ils considèrent que les travailleurs constituent à l'échelle du monde une seule et même classe sociale et que leur présence à toutes les étapes de la production et de la distribution des biens produits leur permet de contrôler démocratiquement tous les rouages de l'économie, afin qu'elle fonctionne pour satisfaire les besoins de tous.

La revue *Lutte de classe* est l'expression collective, en langue française, de l'UCI. Chacune des organisations qui s'en revendiquent a, par ailleurs, ses propres publications sous la forme d'une presse politique, ainsi que, pour la plupart d'entre elles, d'une presse ouvrière sous la forme de bulletins d'entreprise réguliers.



Lutte ouvrière dans les élections régionales

Lors des élections régionales des 20 et 27 juin prochains, Lutte ouvrière présente des listes dans les douze régions de métropole, ainsi qu'à La Réunion. Le groupe trotskyste antillais Combat ouvrier présente, pour sa part, une liste régionale en Guadeloupe et une liste aux élections à la collectivité territoriale de Martinique.

Nous reproduisons ci-dessous :

un exemplaire de notre circulaire électorale ;

la liste des têtes de liste et de sections départementales.

Nos lecteurs peuvent suivre l'actualité de notre campagne dans le journal *Lutte ouvrière* et sur le site <https://www.lutte-ouvriere.org/regionales>

Dans le prochain numéro de *Lutte de classe*, nous commenterons les résultats de ces élections.

5 mai 2021

Élections régionales des 20 et 27 juin 2021 – Occitanie

**lutte
ouvrière**

**Faire entendre
le camp des travailleurs**



Travailleuses, travailleurs,

Même lorsque l'épidémie sera vaincue, ce dont nous sommes encore loin, les travailleurs auront toutes les raisons de craindre l'avenir que la classe capitaliste et son État leur réservent. Ce sera le prolongement du présent, en pire. La bourgeoisie, confrontée à la crise de son économie, poursuivra son offensive contre tous ceux qui vivent de leur travail.

Nombre de grandes entreprises font des profits et la fortune de leurs gros actionnaires

s'accroît de façon scandaleuse.

Cela a pour contrepartie les licenciements massifs, les baisses brutales de salaires, l'aggravation des cadences. Cela pousse déjà de nombreux travailleurs vers la misère.

L'enrichissement des plus riches alimente la fièvre spéculative qui menace le monde d'un krach financier.

La pandémie, miroir des inégalités sociales

Le virus nous menace tous. Mais l'égalité n'existe pas dans cette société d'exploitation. Le risque d'attraper le Covid est plus grand pour celles et ceux qui s'entassent dans les transports publics, avant d'être regroupés sur les chaînes de production et sur les chantiers, autour des caisses des supermarchés, où le respect des gestes barrières est impossible. Il est plus difficile de supporter un confinement dans un logement exigu et surpeuplé que dans

la villa avec jardin d'un quartier huppé.

La gestion de la pandémie témoigne du profond mépris de la classe capitaliste et de son personnel politique pour les intérêts et les sentiments de la majorité. À leurs yeux, les travailleurs sont là pour travailler « quoi qu'il en coûte », faire tourner l'économie, rapporter du profit à une minorité privilégiée. Pas pour décider, ni contrôler, mais pour obéir, même lorsque leur santé et leur vie sont en jeu.



Une classe dirigeante irresponsable

La gestion capitaliste du système hospitalier – course à la rentabilité, réduction des effectifs, manque de matériel –, imposée à celles et ceux qui le font fonctionner, a privé les hôpitaux de moyens, bien avant que le Covid-19 fasse son apparition.

Qui a agi en fonction des intérêts de la société ? Les décideurs patentés de l'État de la bourgeoisie ou le personnel hospitalier qui proteste depuis des années contre les décisions dont nous payons le prix depuis un an ?

C'est à ceux qui font fonctionner la société de la diriger, pas à ceux qui vivent en parasites sur le travail des autres !

Maintenant, il y a une solution : la vaccination. Et pourtant celle-ci a tardé. Combien de personnes sont mortes après la mise au point des vaccins, parce que les gouvernements se sont couchés devant la rapacité des trusts pharmaceutiques ?

Leur imposer, sous peine d'expropriation, de produire les vaccins dans les quantités nécessaires, dans l'urgence imposée par l'épidémie, est une nécessité sociale.

Le pouvoir a imposé des contraintes drastiques à la population. Mais il n'a jamais été question de contraindre les laboratoires à produire les vaccins nécessaires. Il s'est prosterné devant le droit de propriété des brevets et le secret des affaires qui ne sert qu'à cacher les choix criminels des actionnaires.

Au-delà de Macron, tous les partis de la bourgeoisie ont en commun le respect religieux de l'organisation capitaliste de la société. Aucun n'ose attenter à la toute-puissance de l'argent, aux profits et au droit imprescriptible d'en faire en toutes circonstances, même lorsque cela se paie par des vies humaines.

Producteurs, sauvons-nous nous-mêmes ! (L'Internationale)

La guerre entre classes ne s'arrêtera que lorsque le monde du travail aura la conscience nécessaire pour renverser le pouvoir de la bourgeoisie. Cette conscience et la confiance en leurs propres forces, les travailleurs ne pourront les acquérir que dans le combat pour défendre leurs intérêts, matériels et politiques. En se battant pour leurs intérêts, les travailleurs se battent pour tous ceux qui subissent la loi du grand capital. Ils se battent pour le présent et l'avenir. Saisissons-nous de ces élections pour mettre en avant un programme de lutte :

- Contre le chômage qui menace les travailleurs et pourrait toute la société, sa jeunesse, son avenir, il faut répartir le travail entre tous sans diminution de salaire.

- Contre la pauvreté, il faut augmenter les salaires, les retraites et les allocations, et les garantir en les indexant sur le coût de la vie.

- Contre la domination capitaliste, contre la loi du profit et ses conséquences désastreuses, il faut que les travailleurs imposent leur contrôle sur les entreprises et sur toute l'économie.

Travailleuses, travailleurs,

Le bulletin de vote ne peut imposer des changements fondamentaux. Mais c'est un moyen de s'exprimer.

Dites votre opposition à tous les partis qui représentent les intérêts politiques de la classe capitaliste !

Faites entendre le camp des travailleurs ! Ils constituent la seule classe capable de renverser le pouvoir des conseils d'administration des grandes entreprises et des banques, et de réorganiser la société en mettant fin à la dictature du grand capital et à tous les privilèges de classe !

Votez et faites voter pour la liste Lutte ouvrière conduite par Malena ADRADA



Refusez de voter pour des politiciens qui veulent gérer le capitalisme et les affaires de la bourgeoisie.

Exprimez votre rejet d'un ordre social qui mène l'humanité à la catastrophe.

Nathalie Arthaud Arlette Laquiller

Lutte ouvrière - BP 12341 - 31023 TOULOUSE CEDEX 1

Les têtes de liste

Région	Tête de Liste	Département	Tête de section	Profession
Auvergne-Rhône-Alpes	Chantal GOMEZ Dessinatrice technique	Ain	Vincent GOUTAGNY	Ouvrier dans l'industrie plastique
		Allier	Jean-Marc COLLOT	Conducteur de bus
		Ardèche	Christophe MARCHISIO	Enseignant en collège
		Cantal	Claude DUFOUR	Ouvrier retraité
		Drôme	Adèle KOPFF	Enseignante
		Isère	Chantal GOMEZ	Dessinatrice technique
		Loire	Romain BROSSARD	Enseignant
		Haute-Loire	Franck TRUCHON	Ouvrier
		Puy-de-Dôme	Marie SAVRE	Psychologue en hôpital psychiatrique
		Rhône	Chantal HELLY	Enseignante
		Métropole de Lyon	Olivier MINOUX	Ouvrier dans la chimie
		Savoie	Marie DUCRUET	Agent administratif
Bourgogne-Franche-Comté	Claire ROCHER Infirmière hospitalière	Côte-d'Or	Fabienne DELORME	Enseignante
		Doubs	Michel TREPPO	Tôlier retoucheur dans l'industrie automobile
		Jura	Dominique REVOY	Enseignante retraitée
		Nièvre	Geneviève LEMOINE	Assistante sociale retraitée
		Haute-Saône	Cédric FISCHER	Ouvrier de l'automobile
		Saône-et-Loire	Pascal DUFRAIGNE	Cheminot
		Yonne	Sylvie MANIGAUT	Employée de la Poste retraitée
		Territoire de Belfort	Daniel ROUILLON	Ouvrier soudeur
Bretagne	Valérie HAMON Cheminote	Côtes-d'Armor	Martial COLLET	Ouvrier métallurgiste
		Finistère	Rémy COLLARD	Enseignant
		Ille-et-Vilaine	Valérie HAMON	Cheminote
		Morbihan	Kelig LAGRÉE	Enseignante
Centre-Val de Loire	Farida MEGDOUD Enseignante	Cher	Éric BELLET	Ouvrier
		Eure-et-Loir	Vincent CHEVROLLIER	Professeur des écoles
		Indre	Véronique GÉLINAUD	Aide-soignante retraitée
		Indre-et-Loire	Anne BRUNET	Enseignante en lycée professionnel
		Loir-et-Cher	Alain LOMBARD	Instituteur retraité
		Loiret	Dominique CLERGUE	Ouvrière
Grand Est	Louise FÈVE Cheminote	Ardennes	Mink TAKAWÉ	Professeure des écoles
		Aube	Romain VALLÉE	Enseignant
		Marne	Thomas ROSE	Enseignant
		Haute-Marne	Joëlle BASTIEN	Ouvrière
		Meurthe-et-Moselle	Christiane NIMSGERN	Aide-soignante
		Meuse	Pierre NORDEMANN	Employé d'organisme social
		Moselle	Mario RINALDI	Technicien dans l'industrie automobile
		Coll. europ. d'Alsace	Nathalie MULOT	Agent territorial
		Vosges	Xavier BOURY	Chauffeur livreur

Région	Tête de Liste	Département	Tête de section	Profession
Hauts-de-France	Éric PECQUEUR Ouvrier dans l'automobile	Aisne	Anne ZANDITÉNAS	Enseignante en lycée professionnel
		Nord	Édith WEISSHAUPT	Ouvrière dans l'automobile
		Oise	Roland SZPIRKO	Ouvrier de l'automobile retraité
		Pas-de-Calais	Régis SCHEENAERTS	Ouvrier de l'automobile
		Somme	Bruno PALENI	Enseignant en lycée du bâtiment
Île-de-France	Nathalie ARTHAUD Enseignante	Paris	Abdellah AKSAS	Conducteur de métro
		Seine-et-Marne	Anne DE LA TORRE	Technicienne dans l'aéronautique
		Yvelines	Jean-Pierre MERCIER	Ouvrier de l'automobile
		Essonne	Jean CAMONIN	Électricien de maintenance
		Hauts-de-Seine	Agathe MARTIN	Cheminote
		Seine-Saint-Denis	Auréliе JOCHAUD	Infirmière
		Val-de-Marne	Josefa TORRES	Technicienne de laboratoire
		Val-d'Oise	Dominique MARIETTE	Enseignant retraité
Normandie	Pascal LE MANACH Ouvrier de l'automobile	Calvados	Pierre CASEVITZ	Enseignant-chercheur
		Eure	Mélanie PEYRAUD	Enseignante
		Manche	Christophe GARCIA	Postier
		Orne	Charlotte SÉCHET	Enseignante
		Seine-Maritime	Valérie FOISSEY	Aide-soignante
Nouvelle-Aquitaine	Guillaume PERCHET Électronicien	Charente	Olivier NICOLAS	Informaticien
		Charente-Maritime	Antoine COLIN	Enseignant-chercheur
		Corrèze	Marie-Thérèse COINAUD	Infirmière retraitée
		Creuse	Daniel MOURNETAS	Agent SNCF retraité
		Dordogne	Anne-Isabelle BRIVARY	Employée de La Poste
		Gironde	Fanny QUANDALLE	Employée de La Poste
		Landes	Jean Claude BON	Ouvrier de l'aéronautique
		Lot-et-Garonne	Mohamed EL MARBATI	Technicien aéronautique retraité
		Pyrénées-Atlantiques	Jacqueline UHART	Enseignante
		Deux-Sèvres	Danièle CASSETTE	Postière retraitée
		Vienne	Patrice VILLERET	Ouvrier ajusteur
		Haute-Vienne	Élisabeth FAUCON	Enseignante
Occitanie	Malena ADRADA Professeure des écoles	Ariège	Gisèle LAPEYRE	Technicienne de laboratoire
		Aude	Dominique GALONNIER	Enseignant
		Aveyron	Clotilde BARTHÉLÉMY	Contrôleuse aérienne
		Gard	Isabelle LECLERC	Secrétaire
		Haute-Garonne	Olivier LE PENVEN	Ouvrier sur chaîne de montage aéronautique
		Gers	Tristan LALANNE	Informaticien
		Hérault	Maurice CHAYNES	Ingénieur télécom
		Lot	Vincent COMBES	Agent logistique aéronautique
		Lozère	Caroline POUPARD	Enseignante
		Hautes-Pyrénées	François MEUNIER	Instituteur
		Pyrénées-Orientales	Pascale ADVENARD	Travailleuse sociale et familiale
		Tarn	Chantal TRESSENS	Institutrice
		Tarn-et-Garonne	Richard BLANCO	Employé au ministère du Travail

Lutte ouvrière dans les élections régionales

Région	Tête de Liste	Département	Tête de section	Profession
Pays de la Loire	Eddy LE BELLER Technicien chantier naval	Loire-Atlantique	Eddy LE BELLER	Technicien chantier naval
		Maine-et-Loire	Céline L'HUILLIER	Enseignante
		Mayenne	Martine AMELIN	Retraitée des transports
		Sarthe	Arnaud RABETTE	Enseignant en lycée professionnel
		Vendée	Gilles ROBIN	Enseignant Retraité
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Isabelle BONNET Enseignante	Alpes-de-Haute-Provence	Guy DUBOST	Ouvrier métallurgiste
		Hautes-Alpes	Annabel ROS	Téléconseillère
		Alpes-Maritimes	Estelle JAQUET	Enseignante
		Bouches-du-Rhône	François ROCHE	Ouvrier aéronautique
		Var	Jean-Michel GHIOTTO	Enseignant
Vaucluse	Rémy BAZZALI	Ouvrier aéronautique		
La Réunion	Jean Yves PAYET		Conseiller agricole	

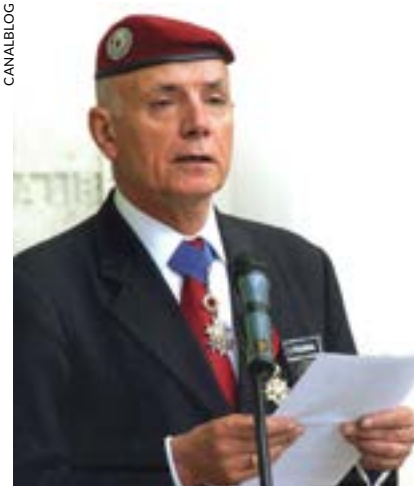


Tribune des généraux : l'État, "une bande d'hommes armés"

La tribune rédigée par une poignée de généraux à la retraite, publiée le 21 avril par l'hebdomadaire d'extrême droite *Valeurs actuelles*, rappelle sans ambiguïté le rôle de l'armée dans l'État bourgeois : la restauration de l'ordre par la répression contre la population.

Cette tribune a été rédigée par plusieurs généraux en retraite clairement marqués à l'extrême droite, comme Jean-Pierre Fabre-Bernadac, fondateur et animateur du blog Place d'armes dont la présentation ne laisse aucun doute sur son orientation politique : « *La France est au bord du gouffre. Aujourd'hui nos ennemis sont dans la place, aussi devons-nous nous regrouper pour montrer que nous sommes mobilisés pour défendre notre drapeau.* » Autre rédacteur du texte, le général Christian Piquemal, qui s'était fait connaître en 2016 en prenant la parole à Calais lors d'une manifestation « contre les migrants et l'islamisation de l'Europe ». Ou le général François Gaubert, ancien gouverneur militaire de Lille, élu Rassemblement national dans l'Hérault.

Les idées exprimées par cette bande de vieux fascistes en mal de notoriété ne sont donc pas surprenantes. Ce qui est plus inhabituel, c'est que, publié sur le site Place d'armes sous forme de pétition, ce texte a recueilli la signature, à ce jour, de plus de 24000 militaires, qui ont signé de leur nom, allant ainsi à l'encontre du devoir de réserve en vigueur dans l'armée, qui veut que les militaires ont le



**Le général d'extrême droite
Christian Piquemal,
de la Légion étrangère,
l'un des signataires de la tribune.**

droit d'avoir une opinion mais pas celui de l'exprimer publiquement. La liste des 1500 premiers signataires est publiée sur le site, et l'on y trouve des militaires de tous les grades, des généraux aux soldats de deuxième classe.

L'ARMÉE ET LA GUERRE CIVILE

Le texte ne fait, sur le fond, que ressasser le discours habituel de l'extrême droite sur le « délitement de la France », la « souillure des mots Honneur et Patrie », l'islam, les

gauchistes et les « hordes de banlieue ».

Plusieurs points sont toutefois politiquement notables : d'abord, le fait que les signataires s'élèvent contre les violences qui ont marqué les manifestations des gilets jaunes, en critiquant démagogiquement le fait que les forces de l'ordre répriment de « bons Français », alors qu'elles laissent tranquilles les voyous, gauchistes, islamistes et autres « hordes de banlieue ».

Ensuite, et surtout, le fait que le texte appelle le président de la République et le gouvernement à agir d'urgence pour « redresser la France », sous peine de voir se développer une « guerre civile » qui fera « des milliers de morts ».

Contrairement à ce que prétendent la gauche et les médias, ces généraux ne menacent pas directement le pays d'un putsch, même si la date de la parution, 60 ans après le putsch des généraux d'Alger le 21 avril 1961, n'a pas été choisie par hasard par l'hebdomadaire *Valeurs actuelles*, qui a profité de l'occasion pour faire un coup médiatique. Mais ils disent noir sur blanc ce que les communistes révolutionnaires savent : si une explosion sociale éclatait

dans ce pays, c'est l'armée qui serait chargée de la réprimer. À tous ceux qui pourraient se bercer d'illusions sur une évolution, au fil du temps, de la violence des rapports de classes, à tous ceux qui croient qu'un régime de démocratie parlementaire serait incapable de permettre à l'armée de massacrer une population qui se révolte, ces généraux rappellent la nature de l'État bourgeois. Ce que disent les généraux, c'est que la politique actuelle des gouvernements va « *provoquer, au final, une explosion et l'intervention de nos camarades d'active dans une mission périlleuse de protection de nos compatriotes sur le territoire national* ». Et c'est là que « *les morts se compteront par milliers* », écrivent-ils. Ce n'est pas d'un putsch qu'ils parlent, c'est du moment où l'armée sera appelée par le gouvernement à réprimer une explosion sociale.

Ce sont certes des généraux en retraite et politiquement marqués qui s'expriment mais, sur ce sujet, ils disent clairement ce que savent tous les militaires et tous les hommes d'État



Le révolutionnaire Auguste Blanqui (1805-1881).

bourgeois : l'ultime rempart de l'ordre bourgeois, c'est l'armée, et quand elle intervient contre des manifestations, c'est pour tuer.

Il y a un siècle et demi, Marx et Engels ont donné pour la première fois une définition simple et claire de l'État : avant tout « *une bande d'hommes armés* » chargés de défendre les intérêts de la classe dominante. Dans nos pays riches, cette bande d'hommes armés se cache derrière les rideaux de la démocratie bourgeoise. Mais, si la

situation sociale l'exigeait, tout le décorum de leur démocratie serait jeté aux orties, et ce serait aux « *hommes armés* » d'intervenir pour défendre l'ordre. C'est, à leur façon, ce que rappellent cyniquement les signataires de la tribune.

Ce texte illustre les raisons pour lesquelles nous sommes révolutionnaires, c'est-à-dire pour lesquelles nous savons que l'on ne pourra pas changer la société par des élections ou des réformes ; et que s'en prendre radicalement aux intérêts économiques et politiques de la bourgeoisie nécessitera l'intervention du prolétariat armé. Parce que, comme l'écrivait Blanqui dans son *Avis au peuple (toast de Londres)* écrit en 1851, après le massacre des ouvriers parisiens en juin 1848 par les Bernadac et Piquemal de l'époque : « *Les armes et l'organisation, voilà l'élément décisif de progrès, le moyen sérieux d'en finir avec la misère. Qui a du fer, a du pain. On se prosterne devant les baïonnettes, on balaye les cohortes désarmées. La France hérissée de travailleurs en armes, c'est l'avènement du socialisme.* »



Le massacre de Fourmies, le 1^{er} mai 1891, lors duquel 9 ouvriers furent tués, vu par *Le Petit Parisien* à l'époque.

Les militaires qui ont écrit cette tribune rappellent que l'armée sera toujours là pour préserver l'ordre bourgeois, et ce n'est pas par hasard s'ils le font maintenant, à un moment où la société craque de partout, où la misère explose, où la confiance dans les politiciens traditionnels se fissure. C'est une forme d'avertissement, et nous devons expliquer aux travailleurs qu'il faut entendre cet avertissement, qu'il faut réfléchir à ce qu'il signifie et à ce qu'il faut en tirer comme conséquences.

L'ARMÉE, VIVIER DE L'EXTRÊME DROITE

Évidemment, les officiers qui ont signé ce texte font aussi de la politique à titre personnel, et le fait qu'ils publient ce texte fait écho au fait qu'une partie de la population, non négligeable si l'on en croit les enquêtes et les sondages, souhaite qu'un plus grand rôle soit donné à l'armée, voire qu'un militaire soit placé à la tête de l'État. Cette évolution d'une partie de l'opinion publique est encore un symptôme de plus du désarroi

et de la perte de repères politiques, y compris dans la classe ouvrière.

Mais le fait que près de 20 000 militaires aient signé ce texte montre qu'ils sont nombreux à partager les idées exprimées dans cette tribune.

Cela n'a aucune raison de nous surprendre : l'armée, comme la police du reste, a toujours été un terrain fertile pour l'extrême droite. Notamment parce qu'elle cultive, pour des raisons évidentes, un nationalisme virulent : le ciment de l'armée, et ce qui peut lui permettre d'envoyer des jeunes gens au combat et parfois à la mort, c'est le culte de la patrie et du drapeau.

Depuis toujours, l'état-major de l'armée est un vivier de fascisme : les plus hauts gradés sont souvent issus de grandes familles bourgeoises ou aristocratiques, catholiques intégristes, où l'antisémitisme est une tradition familiale au moins depuis l'affaire Dreyfus. Le fameux général Leclerc, de son vrai nom Philippe de Hauteclocque, érigé en héros de la démocratie et de la liberté en 1945, était un fasciste notoire dans les années 1930. Le géné-

ral de Gaulle aussi avait des opinions d'extrême droite. Et de nombreux hauts gradés de l'armée française, aujourd'hui encore, ne camouflent que très discrètement leur adhésion aux idées du Rassemblement national, voire bien plus à droite encore. Et ces idées se répandent à tous les niveaux inférieurs de l'armée.

LA GAUCHE ET LE MYTHE DE L'ARMÉE RÉPUBLICAINE

Les dirigeants du PS, du PC, de La France insoumise ou de la CGT, poussent des cris effarouchés face à la présence de l'extrême droite dans l'armée en prétendant, comme Jean-Luc Mélenchon, que cette tribune « *salit l'honneur de l'armée française* ». L'« honneur de l'armée française » s'est pourtant exprimé depuis des dizaines d'années en Afrique pour sauvegarder les intérêts de l'impérialisme français. L'armée française a couvert et protégé les génocidaires au Rwanda, sauvé la peau de dizaines de dictateurs et d'assassins en Afrique, sans parler de ses sales guerres plus anciennes en Indochine ou



Au Rwanda, en 1994, l'armée française a entraîné, armé et protégé les génocidaires hutus.

en Algérie. Elle a écrasé la Commune de Paris, assassiné des ouvriers à Fourmies en 1891, envahi avec ses chars les carreaux de mine du Nord en grève en 1948... et la liste est longue. En parlant ainsi, en expliquant qu'il faut « rappeler aux soldats leur devoir d'obéissance due », Mélenchon montre qu'il est un défenseur de l'armée, c'est-à-dire de l'ordre bourgeois. Les révolutionnaires ne sont pas, eux, pour le respect de « l'obéissance due », mais pour les révoltes des soldats contre leurs officiers – et pour la dissolution de l'armée permanente.

La CGT a publié le 26 avril un communiqué de presse du même tonneau, expliquant que « la neutralité de l'armée est un principe républicain avec lequel il ne peut être question de transiger ». Entretenir le mythe d'une « armée républicaine » qui serait neutre, c'est-à-dire qui ne choisirait pas son camp entre les classes sociales, en faisant semblant d'ignorer que la caste des officiers forme et formera toujours les chiens de garde de l'ordre bourgeois, c'est non seulement un mensonge conscient, mais c'est une trahison vis-à-vis de la classe ouvrière. C'est ce genre de propagande qui a conduit, la gauche chilienne il y a cinquante ans, à laisser la classe ouvrière désarmée face au général Pinochet, en assurant que l'armée était par nature trop républicaine, trop neutre pour renverser un gouvernement démocratiquement élu.¹

Dans son communiqué, la CGT regrette que le « Conseil supérieur de la réserve militaire, au sein duquel elle siège, n'est plus réuni à la fréquence prévue par les textes » ! Autrement dit, il n'y a pas de danger, il y a un bureaucrate de la CGT au sein du Conseil supérieur de la réserve militaire, et la démocra-

tie est bien protégée.

La gauche, du PS au PCF en passant par la France insoumise, n'a rien su dire d'autre qu'en appeler à Macron et au gouvernement. « *Toujours pas de réaction d'Emmanuel Macron et du gouvernement !* », twittait Fabien Roussel, le patron du PCF, le 24 avril. « *Nous appelons la ministre des Armées à prendre des sanctions exemplaires à l'encontre des signataires de cette tribune qui portent atteinte à l'honneur de l'armée française et aux militaires engagés pour servir la République* », a écrit quant à lui le Parti socialiste dans une résolution votée le 27 avril. Ces partis jouent leur rôle : prétendre que l'armée a pour fonction de défendre la République et non les intérêts de la bourgeoisie, et camoufler le fait que Macron, comme n'importe lequel de ses prédécesseurs de gauche comme de droite à la tête de l'État, n'hésiterait pas à mobiliser l'armée contre une explosion sociale si le pouvoir de la bourgeoisie en dépendait.

Répetons-le, les généraux qui ont signé ce texte n'appellent pas au putsch. On peut penser que beaucoup d'entre eux sont bien trop politiques et bien trop responsables vis-à-vis de la bourgeoisie pour se lancer dans ce type d'aventure, à un moment où la bourgeoisie n'en a aucun besoin. Mais, s'ils l'avaient vraiment fait, c'est donc ainsi qu'auraient réagi les partis de gauche ? Après le communiqué du PS que nous venons de citer, un député France insoumise a déclaré : « *Pendant que le PS pleurniche, La France insoumise agit.* » Et quelle « action » le parti de Mélenchon a-t-il entreprise ? Il a saisi le procureur de la République ! À l'époque du putsch des généraux à Alger, en 1961, le PC avait au moins fait semblant d'appeler les travail-

leurs à descendre dans la rue pour s'y opposer. Aujourd'hui, ces gens-là en appellent à la justice bourgeoise. Mélenchon a même déclaré que l'appel à l'insurrection était interdit par l'article L 412-4 du Code pénal ! Ils sont tellement pétris de réformisme et de légalisme qu'ils se refusent à imaginer d'autres réponses à ce type d'événements qu'un appel au « droit ». Si, demain, des groupes fascistes exerçaient leur terreur contre le mouvement ouvrier, Mélenchon appellerait la police en brandissant le Code pénal.

Aux travailleurs, aux jeunes, aux militants sincères du PC, de LFI ou de la CGT, nous devons expliquer cette réalité. Les réactions de la gauche dans cette affaire démontrent mieux qu'un long discours que ces organisations sont des partis bourgeois, des défenseurs de l'ordre et que, face au développement de l'extrême droite dans l'armée et ailleurs, ils ne seront d'aucune utilité, bien au contraire, puisqu'ils ne serviront encore une fois qu'à aveugler et tromper les travailleurs.

La poussée de l'extrême droite s'exprime chaque jour dans les sondages. Mais on voit qu'elle prend aussi d'autres formes, hors du jeu électoral. Lutter contre l'extrême droite, ce n'est pas – comme le fait la gauche – chercher des stratégies et des accords pour lui « barrer la route » sur le terrain électoral. C'est d'abord redonner des perspectives de lutte et une conscience à la classe ouvrière. Et c'est aussi se préparer, moralement et politiquement, à agir si, demain, la bourgeoisie décidait de s'appuyer sur l'armée pour imposer son ordre. C'est la tâche des révolutionnaires que de préparer cette situation, en reconstruisant un parti communiste révolutionnaire.

4 mai 2021

1 Voir la réédition de la brochure de Lutte ouvrière de septembre 1973 *Chili, un massacre et un avertissement*. Voir aussi *Chili 1970-1973 - Allende désarme les travailleurs, l'armée les massacre*, à paraître aux éditions Les Bons Caractères, collection Éclairage.



Biden : essais de relance d'un capitalisme empêtré dans sa crise

À la Maison-Blanche depuis cent jours, le démocrate Joe Biden veut donner un coup de fouet à l'économie américaine au moyen de plans de relance ambitieux... sur le papier du moins. Les sommes qu'il veut y injecter se chiffrent en milliers de milliards de dollars de dépenses étatiques qui devraient, selon Biden, être financées en partie par des hausses d'impôts pour les entreprises et les riches. Bien qu'une bonne partie de ce programme n'en soit encore qu'au stade des déclarations d'intention, il n'en faut pas plus aux commentateurs pour gloser sur un président qui emmènerait les États-Unis à gauche toute.

LES PLANS DE RELANCE DE TRUMP

Les États-Unis, comme le reste du monde, ont été frappés par l'aggravation brutale de la crise économique en 2020. Pour résumer la situation, l'économie américaine a subi une récession de 3,5 % l'an dernier. Et cela malgré un premier plan de relance lancé sous Trump en mars 2020, chiffré à 2 000 milliards de dollars. Cette somme est 2,5 fois plus importante que ce que l'État américain avait injecté dans l'économie pour tenter de la sortir du borbier de la crise des subprimes en 2007-2009.

Ce plan avait été adopté à la presque-unanimité du Congrès, au moment où pourtant républicains et démocrates se déchiraient en vue des élections de novembre 2020. La plus grande partie des sommes mobilisées a profité directement ou indirectement aux capitalistes. Mais ce plan incluait aussi un chèque de 1 200 dollars (environ 1 000 euros) par personne – le double pour un couple – ga-

gnant moins de 75 000 dollars annuellement, plus 500 dollars par enfant; ainsi qu'une extension de la durée d'indemnisation des chômeurs et un coup de pouce fédéral de 600 dollars par semaine à leurs allocations, dont les montants sont fixés par chaque État. On retrouve ce même type de mesure dans les plans suivants, mais avec des allocations chômage supplémentaires de plus en plus pingres.

Un second plan de 900 milliards a été mis en œuvre fin 2020, juste après la victoire électorale de Biden, pendant la période de transition, agitée cette fois-ci, avec l'administration républicaine sortante de Trump, et sous la majorité républicaine sortante au Sénat. Il contenait un chèque de 600 dollars par personne et, cette fois, 300 dollars par semaine d'allocations chômage fédérales.

Ces plans ont-ils sorti l'économie américaine de l'ornière? Au premier trimestre 2021, la croissance semblait de retour avec un rythme annuel de 6,4 %, sans que les pertes de 2020 n'aient été comblées.

Tout juste peut-on penser que l'intervention de l'État a empêché jusqu'à présent l'effondrement total de l'économie, ce que la classe capitaliste est tout à fait incapable de faire par elle-même.

Mais si, du point de vue de la bourgeoisie, l'économie semble repartie avec son lot de bulles spéculatives — qui d'ailleurs font peser la menace d'un nouveau krach — il n'en est pas de même pour les classes populaires. Le seul chiffre du taux de chômage de février 2021 en témoigne: le Pew research center (institution renommée) l'estime trois fois plus élevé qu'un an auparavant.

ET CEUX DE BIDEN

Telle est la situation que Biden a trouvée en prenant ses fonctions en début d'année. À son tour, il a initié en février 2021 le troisième plan de relance, chiffré à 1 900 milliards de dollars. Comme les précédents, ce « plan de secours américain » a inclus un chèque de 1 400 dollars pour ceux qui

gagnent moins de 75 000 dollars annuellement et une nouvelle extension de la durée des allocations chômage. Biden n'a rien inventé. Il n'a pas non plus été le premier à arroser la bourgeoisie, en accordant par exemple 15 milliards aux grandes entreprises du transport aérien.

Mais ce n'est pas le président américain qui peut décider du budget de l'État fédéral. Les règles du parlementarisme américain réservent au Congrès le pouvoir de décision en matière budgétaire. Actuellement les démocrates, le parti de Biden, sont majoritaires à la Chambre des représentants mais à égalité en sièges avec les républicains au Sénat, où seule la voix supplémentaire attribuée à la vice-présidente Kamala Harris leur assure une majorité. Ce plan de dépense ne nécessitait que la majorité simple au Sénat. Il est passé sans qu'aucun républicain ne vote pour, alors qu'on aurait pu le confondre avec les précédents plans de Trump. Mais pour qu'aucun sénateur démocrate ne manque

à l'appel, Biden a dû composer avec les courants politiques divers qui traversent le Parti démocrate, qu'en France on étiquetterait comme allant de la droite modérée à la gauche.

Le chantage du sénateur démocrate Manchin de Virginie-Occidentale lors du vote du troisième plan de relance a ainsi été l'occasion pour Biden d'abandonner une de ses principales promesses de campagne : le relèvement à 15 dollars de l'heure du salaire fédéral minimum, qui aurait bénéficié à 27 millions de salariés mais mécontenté le patronat. Cela a entraîné en réaction la critique de l'aile gauche des démocrates.

En mars, Biden a annoncé un autre « plan pour des emplois américains » destiné à remettre à niveau les infrastructures matérielles indispensables, qui sont très délabrées – routes, ponts, système scolaire public, système de santé et bien d'autres services utiles à la population, – qui ont absolument besoin des milliers de milliards dont elles

ont été privées pendant des décennies et qui s'accumulent sur les comptes de Jeff Bezos, d'Elon Musk et autres milliardaires. C'est un aveu quant aux failles du capitalisme américain.

Il est possible que l'État fédéral américain finisse par investir tout ou partie de ces 2 300 milliards de dollars sur quinze ans pour tenter de combler ce retard, ce qui au passage pourrait créer des emplois. Que l'État, comme sous Roosevelt dans les années 1930, mais aussi en France après la Deuxième Guerre mondiale, soit obligé de se substituer aux capitalistes pour investir dans les infrastructures ne serait pas pour autant du socialisme. Ce type d'étatisme est là pour éviter aux capitalistes d'avoir à engager des investissements lourds et leur permettre de consacrer leurs capitaux à des placements plus rentables à court terme. Au passage, ce sont leurs entreprises qui prospèrent grâce à ces commandes d'État.

Biden a justifié ces investis-

LAKE FONG/POST-GAZETTE



Joe Biden dans un cortège syndical à Pittsburgh, en avril 2019, quelques jours avant d'y organiser son premier meeting de campagne et de faire sa promesse électorale : « Il est temps que le salaire minimum national soit à 15 dollars de l'heure. » Ce minimum est bloqué à 7,25 dollars depuis 2009.

US COAST GUARD



Effondrement, le 1^{er} août 2007, d'un pont autoroutier datant de 1967, sur le Mississippi, à Minneapolis.

sements à long terme par le besoin des États-Unis de rester en tête de la compétition globale dans tous les domaines, avec les autres puissances, alliées comme l'Europe, rivales comme la Russie ou ennemies potentielles comme la Chine. Le *New York Times* titrait d'ailleurs : « Biden lie les plans de relance à la compétition avec la Chine ».

Alors, lorsque le quotidien français *Libération* a titré récemment : « Biden, un nouveau Roosevelt », ce qui se voulait élogieux, s'est-il souvenu que sous Roosevelt le capitalisme n'avait tourné la page de la crise qu'en réarmant les États-Unis et en préparant activement une guerre dévastatrice dans le Pacifique, qui a déchaîné à l'époque toute l'agressivité de l'impérialisme américain contre le Japon et qui s'est conclue par l'emploi de la bombe atomique rasant deux villes ?

Pour l'instant les discours très antichinois de Biden, prenant le relais sur les tweets de Trump sur le « virus chinois », ont eu malheureusement un effet concret : légitimer le racisme anti-asiatique. Ce qui a certainement joué un rôle dans la motivation du tueur qui a assassiné six femmes asiatiques à Atlanta fin mars.

En avril 2021, Biden a encore annoncé un nouveau plan de dépenses publiques, le « plan des familles américaines », pour 1800 milliards de dollars sur dix ans. Il regroupe des mesures d'ordre divers : par exemple favoriser la scolarisation en crèche, ou la gratuité de deux années d'études dans les universités locales, les seules à peu près accessibles aux enfants des classes populaires, mais dont les diplômés ont une valeur faible sur le marché du travail. Les mesures sociales de ce plan s'apparentent à ce qui existe depuis longtemps dans beaucoup de pays d'Europe occidentale.

Pour l'instant, ces deux derniers plans n'ont pas dépassé les déclarations d'intention.

LE FINANCEMENT DES DÉPENSES PUBLIQUES

Il est vrai que Biden a fait des déclarations tonitruantes : « *Il est temps que les très riches et les grandes entreprises commencent à payer leur juste part* » ; et, s'adressant à des sympathisants démocrates en Géorgie : « *Wall Street n'a pas construit ce pays. Vous l'avez construit.* » La gauche française s'en extasie. Peut-être éprouve-t-elle de la nostalgie pour les paroles

de campagne de François Hollande qui, en 2012 avait déclaré que la finance était son adversaire, avant de gagner l'Élysée et d'y faire venir Macron comme son conseiller, puis son ministre, finalement devenu son successeur ?

Si Biden espère doper l'économie par l'injection massive d'argent public, la question du financement de ces plans reste entière. Ceux qui voient en lui le messie de la renaissance de la gauche gouvernementale ne le jugent qu'à ses discours, pas à ce qu'il pourra faire et qui reste à voir car, sur ce volet, la coopération de sénateurs républicains lui est indispensable. C'est d'ailleurs à leur intention que Biden a lancé de vibrants appels à l'unité nationale pour redresser le pays contre la Chine : « *Nous ne pouvons pas être accaparés par nos querelles au point d'oublier que la véritable concurrence se livre avec la Chine. Pour l'emporter nous devons investir.* »

Biden commence un processus de négociation avec eux, ainsi qu'avec certains élus démocrates qui veulent aussi réduire la portée de ses plans initiaux. Ces sénateurs peuvent bloquer les intentions présidentielles en estimant que cet argent serait mieux utilisé ailleurs, par exemple en allant directement enrichir les milieux d'affaires qui leur sont proches, et plus encore bloquer leur financement.

Biden a annoncé depuis longtemps, au cours de sa campagne électorale, qu'il voulait relever le taux d'imposition sur les bénéfices des entreprises de 21 % à 28 %, ce qui prendrait le contrepied de Trump, qui l'avait baissé. Il n'est pas impossible que le Congrès adopte cette hausse, tant les besoins de financement habituels de l'État fédéral sont grands, sans même parler des milliers de milliards supplémentaires nécessités par les plans de relance qui s'ac-

cumulent. Le milliardaire Jeff Bezos a déclaré qu'il était en faveur de ce taux d'imposition. En réalité, si cette disposition était adoptée, la fiscalité sur les bénéficiaires ne reviendrait même pas au niveau de 35 %, où il était sous Obama... et sous le vice-président Biden. On est loin d'une « révolution fiscale ».

Biden veut aussi le retour de 37 % à 39,6 % de la tranche marginale de l'impôt fédéral sur le revenu, c'est-à-dire à la situation d'avant les baisses d'impôt pour les plus riches décidées sous Trump en 2017. Quant à la proposition de doubler les impôts sur les revenus du capital, en faisant passer leur pourcentage de 20 % à 39,6 % pour ceux qui gagnent plus d'un million de dollars par an, elle a peu de chances d'être adoptée par le Congrès.

Au chapitre des intentions, Janet Yellen, la secrétaire au Trésor (ministre des Finances) de Biden, a aussi parlé, il y a quelques semaines, d'œuvrer à un accord international pour taxer les profits mondiaux des multinationales à hauteur de 21 %. Il n'est évidemment pas près de voir le jour. Il faudra des années avant que le moindre milliard soit taxé, s'il l'est un jour.

LA BOURGEOISIE ÉCHAPPE TRÈS LARGEMENT AUX IMPÔTS

Ce que fera vraiment Biden en matière de hausse d'impôt pour les capitalistes et leurs grandes entreprises, ce qui sortira au bout du compte des négociations avec le Congrès, n'aura en fait qu'un rapport lointain avec la contribution réelle de la bourgeoisie aux finances publiques.

En réalité, lors de la dernière année fiscale, 55 des plus grandes entreprises ayant déclaré des bénéfices au fisc américain n'ont payé aucun impôt sur ces profits. Cela a même été le cas sur les trois dernières années pour 26 d'entre elles, dont les profits cumulés se sont montés à 77 milliards de dollars. Plusieurs ont même touché un chèque du fisc pour un total de 3,5 milliards. Tout cela est le résultat des exemptions fiscales décidées par le Congrès au fil des ans.

Le *Financial Times* britannique, peu suspect de faire la chasse aux riches, consacrait récemment un article sur l'évasion fiscale légale aux États-Unis. Il écrivait : « *La plus grande partie de cette évasion est le fait du 1 % au sommet des*

contribuables américains, le groupe qui se plaint le plus des taux d'imposition officiels. En pratique, les riches payent bien moins que ce qui est affiché.

Les taux officiels ne sont pas les taux réels. Le réel taux d'imposition sur les bénéficiaires des compagnies américaines est de 11,2 %, ce qui est inférieur à ce qui se pratique en Irlande [qui passe pour un paradis fiscal en Europe].

Au total, les États-Unis prélèvent en impôt environ 1 % de la richesse nationale produite, à comparer avec une moyenne de 3,1 % pour les pays [riches] de l'OCDE. Cet évitement de l'impôt est parfaitement légal. »

Pour ce qui est illégal, une récente étude interne de l'administration fiscale conclut que la part des revenus non déclarés est de 7 % pour la moitié la plus pauvre des ménages américains, mais qu'elle se monte à 20 % pour les 1 % les plus riches.

Biden sait tout cela. Il veut d'ailleurs augmenter le budget de l'administration fiscale (IRS), qui a perdu presque un cinquième de ses ressources depuis 2011 ; en fait un tiers si on compare à la hausse du PIB sur dix ans. Rappelons qu'Obama occupait la Maison-Blanche de 2009 à 2016, flanqué de son vice-président Biden. En 2011 presque chaque grande entreprise américaine était contrôlée chaque année par le fisc. À présent c'est moins de la moitié.

Le plus probable c'est qu'à l'avenir l'État fédéral continuera de s'endetter à grande vitesse pour combler son déficit budgétaire, comme il le fait depuis très longtemps.

« BIDENMANIA » À GAUCHE

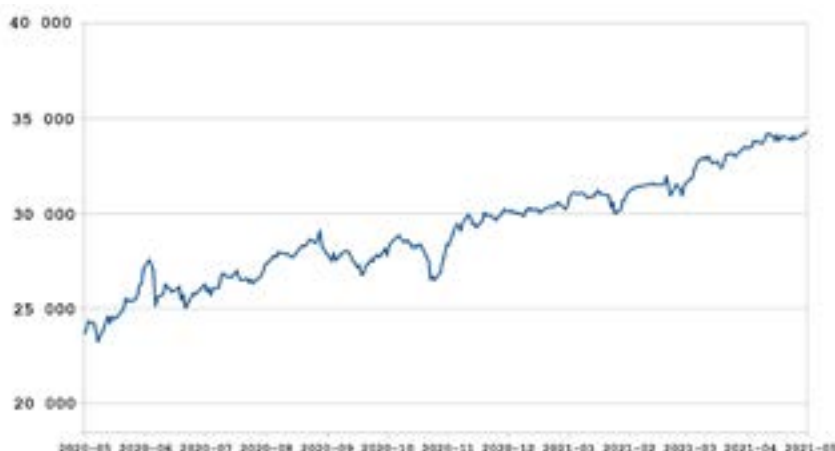
Certainement fascinée par la victoire électorale de Joe Biden à l'élection présidentielle, ce qui semble de moins en moins à sa portée ici, la gauche française



Brian Deese à la Maison-Blanche en janvier 2021, venant d'être nommé directeur du Conseil économique national par Biden. Cet économiste avait été conseiller d'Obama, puis avait rejoint le puissant fonds d'investissement BlackRock avant de revenir à la Maison-Blanche.



Bernie Sanders, qui se dit volontiers « socialiste », affiche sa complicité avec Joe Biden durant les primaires du Parti démocrate en février 2020.



Progression de l'indice Dow Jones de la Bourse de New York au cours des douze derniers mois. Depuis sa victoire électorale de novembre 2020, Biden n'a pas vraiment inquiété les financiers.

s'extasie au vu des débuts à la Maison-Blanche du dirigeant de l'impérialisme américain.

La presse s'y est mise, avec *Libération* parlant d'« un parfum de révolution qui flotte sur Washington » (11 avril). Le journal *Le Monde* a titré un éditorial : « Biden, le président des travailleurs », allant jusqu'à évoquer un « programme ouvrieriste du président Biden » (29 avril).

Du côté de la France insoumise, Jean-Luc Mélenchon a estimé que « c'est la bonne méthode qu'applique Biden » ; et François Ruffin a déclaré : « Taxer les riches et les multinationales. Et si ce virus traversait l'Atlantique ? Et s'il contaminait les esprits ? » (30 avril, sur Twitter).

Au nom du PCF, Fabien Roussel n'a pas craint le ridicule : « Le sémillant Joe Biden donne des leçons à Macron, qui défend un vieux modèle économique qui dit qu'il ne faut pas toucher au capital des plus riches. [Joe Biden aurait proposé un] plan révolutionnaire qui n'a pas d'équivalent [depuis] Roosevelt. J'ai l'impression qu'il a pris sa carte au Parti communiste français. » (30 avril, sur France 2).

Mais pas un mot pour ne serait-ce que prendre leurs distances avec la chasse aux migrants qui continue à la frontière des États-Unis avec le Mexique, de façon à peine moins visible sous Biden que sous Trump.

Pour ces courants politiques, taxer un peu plus les riches

est le summum des ambitions politiques. Ce qu'ils n'ont d'ailleurs plus fait depuis longtemps quand ils sont passés au pouvoir dans des fonctions ministérielles sous Jospin ou Hollande.

L'élection de Biden en novembre 2020 n'avait pas entraîné un enthousiasme au-delà de la satisfaction d'avoir fait barrage à Trump. Ceux qui reçoivent Biden en ami des travailleurs porteront demain une lourde responsabilité quand les quelques espoirs de justice sociale auront été trahis de façon évidente. C'est sur ce genre de déception que prospère l'extrême droite, qui menace.

Ce qui est certain, c'est que la bourgeoisie sait très bien à quoi s'en tenir sur la politique de Biden, car elle ne s'arrête pas aux propos de démagogie électorale. Depuis son élection début novembre, la hausse presque continue du Dow Jones, l'indice phare de la Bourse de New York, en témoigne : plus 22,7 % en six mois.

D'un côté ou de l'autre de l'Atlantique, les travailleurs peuvent être à l'occasion les sujets de discours, surtout pour se lamenter sur leur sort. Mais bien évidemment, pour ces partis qui gèrent au gouvernement les affaires de la bourgeoisie, il ne saurait être question d'appeler les travailleurs à agir pour contraindre les capitalistes à quoi que ce soit.

C'est pourtant la classe ouvrière qui a seule la force d'empêcher la très grande majorité de la population de sombrer dans la crise, alors que la grande bourgeoisie s'enrichit outrageusement. C'est elle seule qui peut réorganiser l'économie pour que chacun ait un travail et un salaire décent, à condition d'en arracher le contrôle aux capitalistes.

4 mai 2021



Irlande du Nord: les émeutes des jeunes loyalistes et le Brexit

Cet article est adapté de la revue *Class Struggle* (n° 112, printemps 2021), éditée par les militants du groupe trotskyste *Workers' Fight*. L'original était rédigé à l'intention d'un public britannique.

Les émeutes de la jeunesse loyaliste au cours du week-end de Pâques et de la semaine suivante sont-elles le signe que l'Irlande du Nord est en passe de retomber dans la violence?¹ Ou faut-il n'y voir qu'une explosion d'énergie refoulée, celle de jeunes ghettoïsés dans des quartiers pauvres, exaspérés par le confinement? Tout cela n'a peut-être été qu'une tempête dans une tasse de thé. Mais les événements méritent qu'on s'y arrête, en particulier à cause du passé de l'Irlande du Nord et du rôle actuel de cette province dans la saga du Brexit. La crainte d'un retour de la violence n'a pas disparu, même si vingt-trois ans de paix relative se sont écoulés depuis la signature de l'accord du Vendredi saint².

Un sondage récent de la BBC a révélé que 78 % des Nord-Irlandais et 87 % des Irlandais du Sud pensent que, « *tant que le statut de la province reste irrésolu [...], des violences restent possibles dans le futur* ». Après tout, les cocktails Molotov et



Bus incendié près de Shankill Road dans l'ouest de Belfast, le 7 avril dernier.

les barricades sont un moyen traditionnel d'exprimer les colères collectives en Irlande du Nord. Comme l'a déclaré à un journaliste un vieil habitant de Larne (le principal port d'Irlande du Nord pour les liaisons avec l'Écosse): « *Vous me dites que la violence ne résout rien mais, d'après mon expérience, c'est la seule façon de résoudre quoi que ce soit ici!* » Cet article

se propose d'examiner les facteurs qui se combinent pour expliquer les récentes éruptions de violence.

Le prétexte de l'explosion a été l'acquiescement, fin mars, de dizaines de membres du Sinn Féin qui, en juillet 2020, au mépris de la législation sanitaire en vigueur, avaient participé aux funérailles de Bobby Storey, un officier de l'IRA (Irish Re-

1 En Irlande du Nord, on appelle loyalistes ou unionistes les partisans du maintien de l'Irlande du Nord au sein du Royaume-Uni; ce sont souvent des descendants des colons anglais et écossais, historiquement de confession protestante. On appelle nationalistes ou républicains les partisans du rattachement de l'Irlande du Nord à la République d'Irlande; ce sont souvent des descendants des colonisés irlandais, historiquement de confession catholique.

2 Cet accord fut signé en 1998 à Belfast, la capitale de l'Irlande du Nord, par les Premiers ministres britannique et irlandais, par les dirigeants des partis unionistes et nationalistes modérés, ainsi que par la direction du Sinn Féin, le principal parti républicain. Il accoucha d'une Assemblée législative et d'un gouvernement nord-irlandais. À plusieurs reprises depuis 1998, cet exécutif a été suspendu, faute d'accord entre les partis; c'est alors Londres qui a repris la main.

publican Army)³. Ce jugement a suscité de la colère chez les unionistes, et les politiciens du DUP (Democratic Unionist Party) ne se sont pas privés de faire monter la sauce⁴. D'autant plus que leur base électorale n'est plus ce qu'elle était, l'évolution démographique laissant présager que les protestants seront bientôt, pour la première fois depuis la création de l'Irlande du Nord en 1921, moins nombreux que les catholiques.

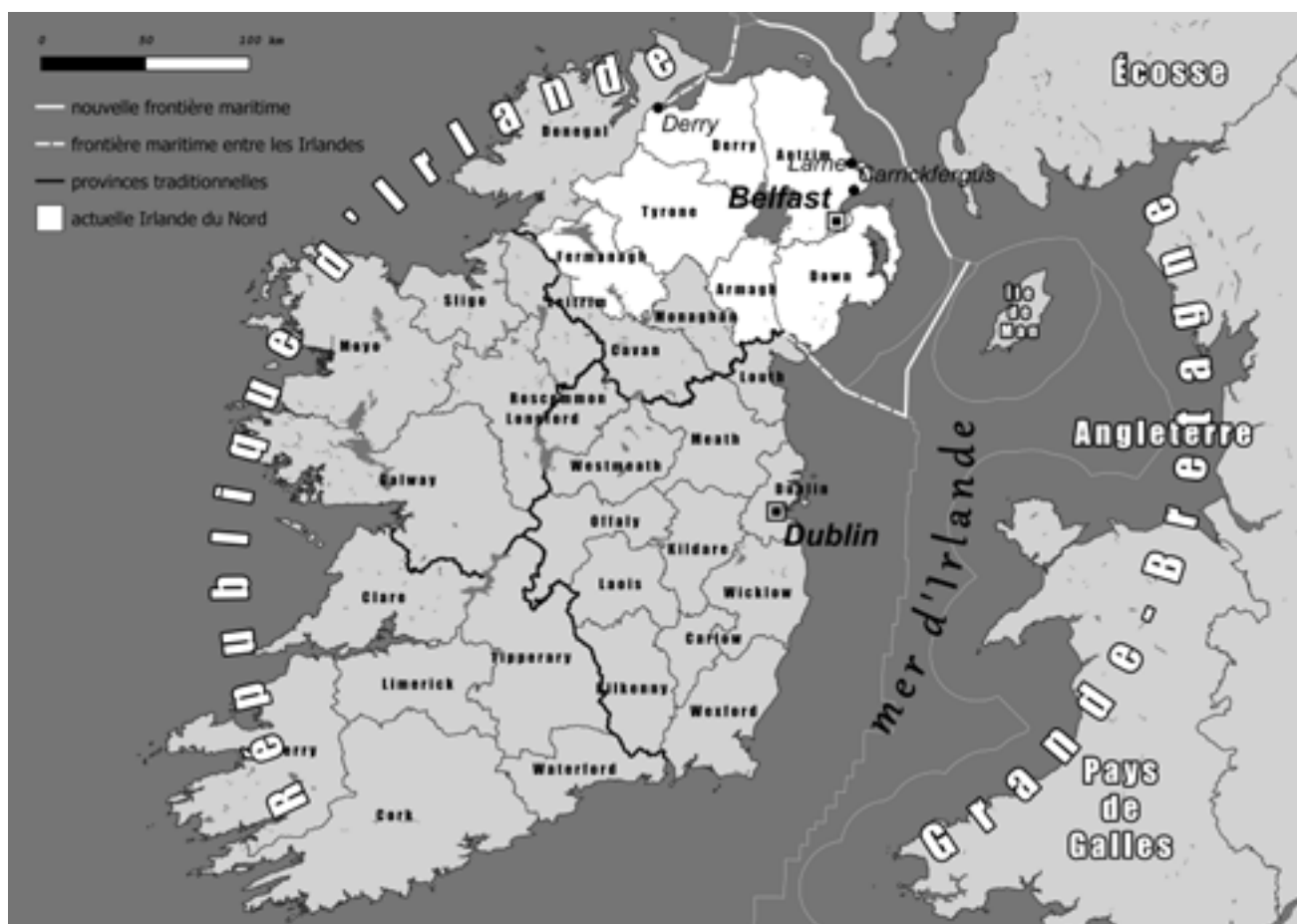
Mais le facteur principal est le Brexit, dont le Premier ministre britannique, Boris Johnson, s'est fait le champion, et ses conséquences, dont l'introduction d'une frontière douanière entre le Royaume-Uni et l'Union européenne (UE) en mer d'Irlande, c'est-à-dire au sein même du Royaume-Uni, entre l'Irlande du Nord et la

Grande-Bretagne (voir carte). Cette barrière douanière est une trahison aux yeux des loyalistes, pour qui la solution négociée par Johnson avec Bruxelles ressemble beaucoup trop à une réunification de l'Irlande – leur pire cauchemar.

La bourgeoisie britannique, dont le patriotisme rime avec unionisme, est également vent debout. Selon l'hebdomadaire patronal *The Economist*, en mettant en œuvre le Brexit, Johnson mettrait en danger l'intégrité même du Royaume-Uni : « *Les liens qui unissent le Royaume-Uni s'effilochent. Le gouvernement doit essayer de les réparer. [...] L'union est désormais plus fragile que jamais.* » Selon son éditorial du 17 avril 2021, si le Royaume-Uni se désunissait, il ne serait plus un acteur de premier plan, perdrait son siège au

Conseil de sécurité de l'ONU, et Johnson « [resterait] dans l'histoire non pas comme l'homme qui a libéré le Royaume-Uni [des griffes de l'UE] mais comme celui qui l'a détruit ».

La charge est lourde et très exagérée. L'Irlande du Nord coûte cher, et depuis longtemps, aux finances de l'État. Et l'intérêt bien compris de la bourgeoisie britannique, même si elle ne semble pas capable de l'admettre, serait de se débarrasser enfin de cette épine dans le pied héritée de la « solution irlandaise » de 1921, en remettant l'Irlande du Nord à la République d'Irlande, pour que ses six comtés rejoignent enfin les 26 comtés du Sud, pour autant que la République d'Irlande soit d'accord.



3 À partir de 1969, l'IRA fut le principal groupe paramilitaire du côté nationaliste.

4 Le DUP, principal parti unioniste d'Irlande du Nord depuis 2004, est le seul des quatre grands partis de la province à avoir refusé de signer l'accord de 1998. Fondé par un pasteur presbytérien, c'est un parti ultra-réactionnaire.



En décembre 2020, Arlene Foster (sur la gauche), Première ministre d'Irlande du Nord et cheffe du Parti unioniste démocratique (DUP), lors d'un débat virtuel télévisé avec Michelle O'Neill (sur la droite), vice-Première ministre du Sinn Féin.

UN ACQUITTEMENT ALLUME LE FEU

Quand le procureur a décidé de ne pas poursuivre les participants aux funérailles de Storey (ils étaient 2000, au lieu des 10 autorisés), la Première ministre DUP, Arlene Foster, a poussé des hauts cris, encourageant tous ses disciples à faire de même⁵. Le DUP a allégué que les services de police d'Irlande du Nord (la PSNI) avaient fermé les yeux sur cette transgression⁶. La présence aux funérailles de la vice-Première ministre Sinn Féin, Michelle O'Neill, a donné un motif de plus à Foster pour faire un scandale.

Un enterrement et un acquittement ont donc servi de justification aux émeutes des jeunes loyalistes. Plusieurs nuits d'affilée, ils ont lancé des pierres et des cocktails Molotov sur la police, détourné et brûlé des voitures ainsi qu'un bus. Il est cependant notable qu'il n'y a pas eu d'escalade, que les émeutes n'ont pas dégénéré en conflit intercommunautaire. À Belfast, c'est à peine s'il y eut des échauffourées autour du fragile « mur de la paix » séparant le quartier loyaliste-protestant de Shankill et celui, nationa-

liste-catholique, de Falls Road⁷. Si des attaques ont visé des catholiques à Carrickfergus, elles sont restées isolées. En fait, il semble que la vieille garde loyaliste ait par exemple peiné à recruter des jeunes pour aller manifester devant des commissariats de la PSNI.

UNE FRONTIÈRE EN MER D'IRLANDE

Qu'en est-il du Brexit en tant que facteur de nouveaux Troubles⁸? Johnson a sans aucun doute déçu les unionistes. En 2019, n'avait-il pas déclaré devant un congrès du DUP qu'en tant qu'unioniste lui-même (le nom officiel du Parti conservateur est: Parti conservateur et unioniste), il jugeait hors de question de placer un seul poste douanier entre la Grande-Bretagne et l'Irlande du Nord? Mais, à peine devenu Premier ministre, il a accepté la proposition faite par les dirigeants de l'Union européenne d'une telle frontière en mer d'Irlande. Le comble, c'est qu'en 2016, le DUP n'avait pas ménagé sa peine pour soutenir le camp de Johnson, celui du Brexit, lors du référendum – même si fi-

nalement le vote dans la province a donné la majorité (56 %) aux adversaires du Brexit, pour un taux de participation de 62,7 %. Les unionistes n'ont donc pas complètement tort de voir dans l'arrangement actuel, qui intègre l'Irlande du Nord à l'union douanière et au marché unique formés par les pays de l'UE, dont la République d'Irlande, comme un avant-goût de leur pire crainte: la fin du rattachement de l'Irlande du Nord à la Grande-Bretagne et l'avènement d'une Irlande réunifiée.

Le protocole nord-irlandais inclus dans l'accord du Brexit garantit que l'accord du Vendredi saint ne sera pas rompu. L'accord de paix de 1998, qui a de fait mis fin aux Troubles, s'est notamment traduit par l'effacement de la frontière jusqu'alors « dure » entre le Nord et le Sud. C'était censé être un arrangement permanent, un geste de bonne volonté envers les nationalistes, et en même temps un message adressé aux unionistes sur le thème: « Avec une frontière aussi invisible entre le Nord et le Sud, l'unification constitutionnelle de l'Irlande ne sera jamais nécessaire. » De fait, depuis vingt-trois ans, les populations du Nord et du Sud, dont les nombreux travailleurs frontaliers, se déplacent librement, comme s'il n'y avait pas de frontière; jusqu'à 7 000 camions par jour franchissent cette frontière virtuelle sur la quatre-voies reliant Belfast et Dublin.

Néanmoins, le protocole comprend un article qui prévoit la possibilité du rétablissement

5 Depuis la rédaction de cet article, Foster a démissionné de ses postes de Première ministre et de cheffe du DUP (le 28 avril), à la suite d'une motion de défiance émanant de figures de proue de son parti.

6 Accuser la police nord-irlandaise de complaisance envers le camp nationaliste, c'est un drôle de retournement, alors qu'elle a longtemps été composée quasi exclusivement d'unionistes, impitoyables envers les républicains ou supposés tels.

7 Les mal nommés « murs de la paix » se sont multipliés dans les villes nord-irlandaises depuis l'accord de 1998, pour séparer les quartiers unionistes des quartiers nationalistes.

8 « Les Troubles », c'est l'euphémisme utilisé par les gouvernements britanniques pour désigner les violences des années 1969-1998, qui firent plus de 3 500 tués. 1969 vit l'envoi de troupes britanniques en Irlande du Nord au prétexte d'y ramener la paix, à l'heure où les pogroms loyalistes contre les quartiers nationalistes se multipliaient. Ce fut en fait le début d'une occupation militaire impérialiste, que l'IRA combattit initialement avec les méthodes d'une guérilla nationaliste, puis par le terrorisme.

unilatéral d'une frontière effective entre le Nord et le Sud, soit par Bruxelles soit par Londres, dans le cas où l'un des signataires jugerait que l'application du Brexit par l'autre est de nature à causer « des difficultés économiques, sociales ou environnementales ». Oubliant les prétentions pacificatrices de l'accord de 1998, et Londres et Bruxelles ont déjà menacé d'y avoir recours⁹.

Le Brexit a beau avoir été préparé depuis plus de quatre ans, la marche vers de nouveaux contrôles douaniers n'a pas été un long fleuve tranquille et leur entrée en application s'est révélée une farce sinistre pour les personnes concernées. Dès que le Brexit est devenu officiel, le 31 janvier, les importations de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord vers la République d'Irlande ont chuté de 65 %. Des camions de marchandises agricoles ont été retenus et leur contenu a pourri. De nombreux articles ont disparu des rayons des supermarchés, alors même que tous les contrôles exigés par le protocole n'étaient pas encore en place. En décembre 2020, la Grande-Bretagne et l'UE avaient convenu d'un état de grâce de trois mois avant d'exiger les certificats agroalimentaires de la part des supermarchés et de leurs fournisseurs. Vu les désordres actuels, ce sursis a été prolongé jusqu'en octobre 2021. C'est ce que Johnson a appelé « lisser les choses, se débarrasser des protubérances indésirables », quand la BBC lui a demandé, au lendemain des émeutes, ce qu'il comptait faire pour régler les soucis fronta-

liers. C'est bien parce que la question est incendiaire que le comité mixte Royaume-Uni-UE, chargé de superviser la mise en œuvre du protocole, a accepté ce délai. Mais il ne résout pas le problème sous-jacent. De deux choses l'une : soit l'UE, pour sauver le protocole nord-irlandais, permet à Johnson de prolonger ce délai indéfiniment ; cela reviendrait à effacer la frontière douanière en mer d'Irlande et donc, pour l'UE, à accepter un grand trou dans son marché unique, puisque toutes sortes de marchandises pourraient dès lors transiter sans contrôle de l'UE entre l'Irlande et la Grande-Bretagne. Soit elle insiste pour des contrôles entre le Sud et le Nord, mais c'est risquer la fin du protocole nord-irlandais et une violation de l'accord de 1998, avec toutes les conséquences qui en découleraient. Or ce saut dans l'inconnu est ce que tous les hommes d'État cherchent à éviter, y compris le nouveau président américain, Joe Biden. Quelle est donc l'issue ? Difficile d'imaginer autre chose qu'une concession de l'UE à Johnson sur ce point.

UN RUGISSEMENT OU UN DERNIER SOUPIR ?

Dans le port unioniste de Larne, un slogan tagué sur un mur proclame : « Tous les employés des douanes sont des cibles. » Et sur des affiches on peut lire : « L'Ulster est britannique, pas de frontière au sein du Royaume-Uni ! », signé : « Les unionistes contre le pro-

tolocole »¹⁰. Ces menaces ne sont pas surprenantes. Dès l'élaboration du protocole, certains avaient averti que, si des postes de douane visibles étaient créés, ceux-ci deviendraient des cibles pour les paramilitaires des deux bords – les unionistes visant les postes qui matérialiseraient une frontière en mer d'Irlande, les républicains ceux qui matérialiseraient le retour à une frontière terrestre entre le Nord et le Sud.

Le 4 mars, le LCC (Loyalist Communities Committee), une organisation qui prétend parler au nom de l'ensemble des loyalistes mais est d'abord le porte-voix des paramilitaires (l'UVF, l'UDA et le Red Hand Commando¹¹), a prévenu Johnson qu'il retirait temporairement son soutien à l'accord de 1998, « jusqu'à ce que [...] le protocole soit amendé pour garantir la libre circulation des biens, des services et des citoyens dans tout le Royaume-Uni ». Est-ce une menace voilée, annonçant un retour aux armes ? Ils assurent que non, se disant « déterminés à ce que l'opposition unioniste au protocole soit pacifique et démocratique ». Mais ils précisent à Johnson qu'il ne devrait pas « sous-estimer le puissant ressenti de la famille

de



9 L'UE a par exemple brandi cette menace fin janvier, au moment où l'entreprise britannique AstraZeneca tardait à fournir au continent européen les quantités de vaccins promises. Et Johnson la brandit dès que l'UE trouve à redire à ses initiatives.

10 Ulster est utilisé par les unionistes comme un synonyme d'Irlande du Nord. En fait, quand le gouvernement britannique procéda à la partition de l'Irlande en 1921, la nouvelle entité Irlande du Nord ne comprenait que six des neuf comtés formant l'ancienne province d'Ulster. Car, si tous les comtés avaient été intégrés au nouveau territoire, la population d'origine anglaise et écossaise, loyaliste, aurait été en minorité par rapport à la population d'origine irlandaise, nationaliste, et l'Irlande du Nord aurait perdu sa raison d'être comme tête de pont de l'impérialisme britannique sur l'île d'Irlande.

11 Le Commando de la main rouge s'intitule ainsi en référence au vieux symbole loyaliste de la main rouge levée en signe d'allégeance à la couronne britannique. L'Ulster Voluntary Force (UVF) et l'Ulster Defence Association (UDA) sont les principaux groupes loyalistes à avoir usé de terrorisme pendant les Troubles.

unioniste sur cette question ». Précisons que le LCC a été fondé en 2015, avec pour but explicite de représenter les loyalistes de milieu ouvrier, qui se sentaient ignorés par les partis politiques existants. Selon le porte-parole du LCC, « *Johnson doit rendre des comptes; notre avertissement est là pour lui montrer qu'il doit tenir compte, au-delà des protestations de nos élus à l'Assemblée législative, de la forte colère de notre base, palpable partout en Irlande du Nord.* »

Johnson n'a pas réagi à ce message. Quatre semaines plus tard, les émeutes éclataient à Derry, dans le quartier ouvrier et unioniste du Waterside. Certains disent que des paramilitaires loyalistes ont été vus en train de pousser des jeunes de ce ghetto à l'action. On a aussi mis sur le compte des sentiments monarchistes de ces jeunes le retour au calme après la mort du mari de la reine le 9 avril. Mais, au regard des émeutes du passé, les dernières en date font pâle figure. Comme si le lion loyaliste, incapable de rugir, en était réduit à geindre.

UN CENTENAIRE CONTESTÉ

Le 3 mai 2021 aura lieu un centenaire très contesté, celui de la partition de l'Irlande le 3 mai 1921. Or c'est précisé-

ment cette division en deux de la plus ancienne colonie de la Grande-Bretagne qui est à l'origine des conflits qui ont agité la province depuis un siècle. Cet anniversaire, s'il peut être célébré du côté des habitants protestants et unionistes, ne risque pas de l'être du côté catholique et nationaliste. Il y a cent ans, la partition de l'Irlande lui retira 6 de ses 32 comtés pour constituer le territoire d'Irlande du Nord, taillé sur mesure pour que les unionistes y soient majoritaires. Sa population à l'époque dépassait à peine le million d'habitants et elle reste modeste aujourd'hui : 1,8 million. Cette entité est vraiment une bizarrerie : un minuscule territoire avec sa propre Assemblée législative, son propre exécutif et sa propre fonction publique, le tout subventionné entièrement par un gouvernement basé à Londres.

Sans surprise, le centenaire est devenu une pomme de discorde de plus entre unionistes et nationalistes. Une bonne moitié de la population n'aura pas le cœur à fêter quoi que ce soit : ceux qui se considèrent plus Irlandais que Britanniques, qu'ils soient ou non partisans du Sinn Féin ou d'autres groupes nationalistes. O'Neill a déclaré qu'elle ne « célébrerait jamais » la partition, expliquant : « Le Nord a été bâti sur les divi-

sions religieuses et sur des tripatouillages électoraux faits pour garantir aux unionistes la majorité. [...] Nous demeurons prisonniers de l'héritage de la partition, sur les plans social et politique comme dans la vie quotidienne, dans notre vie comme dans nos sociétés. » Tout cela est indéniable. De son côté, Foster a mis ses conditions pour participer aux festivités : « *Il faut reconnaître la réalité : l'Irlande du Nord fait partie du Royaume-Uni.* » Nul doute qu'à ses yeux cet état de fait a vocation à être éternel. Compte tenu de ces contestations, l'organisation de la fête a été retirée des mains des deux partis qui se partagent les rênes du gouvernement nord-irlandais. C'est le secrétaire d'État britannique chargé de l'Irlande du Nord qui officiera comme maître de cérémonie. Mais sa tentative de transformer l'événement en un festival culturel non partisan et destiné aux jeunes risque de faire long feu.

Aujourd'hui, notamment parce que les catholiques d'Irlande du Nord émigrent moins qu'avant, le camp unioniste n'est plus dans la même position dominante qu'autrefois d'un point de vue démographique. C'est du même coup la domination du DUP dans le champ politique qui est fragilisée. Le dernier recensement de la population, effectué en mars, confirmera sans doute que la proportion unionistes/nationalistes, ainsi que la proportion protestants/catholiques, est proche du fifty-fifty, avec peut-être même un léger avantage (51 % contre 49 %) aux nationalistes. Qui plus est, les vieux conflits intercommunautaires parlent moins à la jeune génération. Néanmoins, comme la configuration électorale issue de l'accord de 1998 tend à renforcer les divisions entre communautés, ces changements ne peuvent avoir qu'un impact indirect sur les résultats des élections à l'assemblée d'Irlande



Les nationalistes dénoncent : « Cent ans de partition, le centenaire de l'oppression ». À côté, le portrait de James Connolly, militant socialiste fusillé après l'insurrection manquée de 1916.

du Nord, les prochaines étant prévues en 2022.

Un sondage récent sur les intentions de vote a placé le DUP derrière le Sinn Féin. Si les unionistes, qui se sentent plus britanniques qu'irlandais et votent traditionnellement pour le DUP, n'obtiennent plus la majorité absolue, pour la première fois dans l'histoire de l'Irlande du Nord il pourrait y avoir un Premier ministre Sinn Féin. Cela pourrait également signifier que la disposition de l'accord sur le Brexit permettant à l'assemblée d'Irlande du Nord de revoter dans quatre ans sur le protocole n'aboutira pas forcément à sa révocation, contrairement à ce que les unionistes pouvaient espérer. Dès aujourd'hui, il manque six sièges au DUP pour être en mesure d'avoir à l'Assemblée la majorité nécessaire pour voter contre le protocole. Dans cette situation, quel choix reste-t-il aux unionistes, si ce n'est de faire autant de bruit que possible, y compris à l'extérieur du Parlement ?

L'HYPOTHÈSE D'UN ROYAUME DÉSUNI

La question du statut de l'Écosse pourrait avoir des répercussions en Irlande du Nord. Le sondage de la BBC mentionné plus haut indique que 60 % des Irlandais du Nord pensent que l'indépendance de l'Écosse rendrait une Irlande unie plus probable. Cependant, c'est le gouvernement britannique qui a le dernier mot en ce qui concerne l'autorisation d'un nouveau référendum sur l'indépendance de l'Écosse, et il a déjà fait savoir que l'autorisation ne sera pas accordée de sitôt¹². Pour ce qui est de l'Irlande du Nord, l'accord de 1998 stipule qu'un référendum sur la réunification de l'Irlande doit être proposé « si



La sculpture *Hands Across the Divide* (Mains tendues par-delà les divisions) a été érigée dans la ville de Derry en 1992.

une majorité en faveur de la réunification apparaît probable». Mais c'est en dernier ressort le gouvernement britannique qui juge de cette probabilité. L'accord de 1998 stipule également qu'il devrait, en cas de référendum, y avoir un scrutin simultané au Sud également, mais se garde bien d'entrer dans les détails quant aux modalités pratiques. En fait, pour le moment, un tel référendum semble très improbable.

Le sondage de la BBC révèle d'ailleurs que 55 % des personnes interrogées dans le Nord pensent que l'Irlande du Nord fera toujours partie du Royaume-Uni dans dix ans, contre 32 % qui pensent qu'elle aura rejoint les 26 comtés du Sud d'ici là. Encore plus décourageant pour les nationalistes, il y a les résultats de ce sondage au Sud. Seuls 37 % des sondés pensent qu'un référendum sur la réunification devrait avoir lieu dans les cinq ans. Et seuls 51 % ont déclaré qu'ils voteraient pour que le Nord fasse partie de la République s'ils pouvaient voter sur cette question aujourd'hui. Tous ces indices convergent vers le report aux calendes grecques d'un tel référendum.

On comprend les réticences des électeurs ouvriers d'Irlande du Nord quant à la perspective d'une réunification de l'île : elle signifierait la perte du système de protection sociale dont ils bénéficient en tant que citoyens du Royaume-Uni, en particulier la fin de l'accès aux soins gratuits encore à peu près garanti par le NHS (National Health Service). Cette crainte est probablement le facteur le plus important en faveur du statu quo en Irlande du Nord. Elle a été renforcée lorsque les vaccins sont devenus disponibles au Nord avant de l'être au Sud, et qu'on a vu des résidents en République d'Irlande titulaires d'un numéro du NHS franchir la frontière pour faire valoir leur droit à se faire vacciner gratuitement en Irlande du Nord. Voilà qui explique sans doute pourquoi les rugissements du lion loyaliste ne sont pas si tonitruants. La réalité, c'est que l'existence de l'Irlande du Nord à court terme n'est pas vraiment menacée, pas plus que l'unité du Royaume-Uni. Si *The Economist* et la classe que l'hebdomadaire représente, la bourgeoisie, font tant de bruit sur ces thèmes, c'est en fait moins à cause d'un supposé « problème irlandais »

¹² Le référendum sur l'indépendance de l'Écosse organisé en 2014 avait donné une majorité de 55 % des voix aux partisans du maintien de l'union, contre 45 % en faveur de la sécession.

que parce qu'ils reprochent à leur parti traditionnel, le Parti conservateur, et à son leader actuel, Boris Johnson, un Brexit coûteux économiquement dont ils se seraient bien passés, dans un contexte d'incertitude financière mondiale, le tout aggravé par les incertitudes liées à la pandémie.

DES DIVISIONS À SURMONTER, DES FRONTIÈRES À CASSER

Pour la classe ouvrière d'Irlande du Nord, ce sont les divisions dans ses propres rangs qui restent la question toujours brûlante. Le statut relativement privilégié des travailleurs protestants par rapport aux travailleurs catholiques n'est certes plus ce qu'il était, mais pour des raisons largement défavorables à la classe ouvrière dans son ensemble. Ce déclassement est dû aux suppressions d'emplois en série,

qui se poursuivent encore, et à l'appauvrissement du monde du travail dans son ensemble, que l'épidémie de Covid-19 a accéléré. En Irlande du Nord, aujourd'hui, la pauvreté affecte tout le monde, quelle que soit l'église fréquentée par vos ancêtres ou les couleurs que vous arborez¹³. Certes, les ghettos catholiques demeurent souvent les plus mal lotis. Mais ce qui a changé depuis vingt ans, c'est que les difficultés se sont aggravées en frappant tout le monde de manière plus uniforme qu'avant.

Ce qui reste choquant en Irlande du Nord, c'est son arriération sociale presque surréaliste. L'éducation des enfants est toujours ségréguée selon l'appartenance religieuse. Le système de représentation politique encourage lui aussi la perpétuation des divisions confessionnelles. De sorte qu'en Irlande du Nord existe un système bipartite opposant les camps nationaliste-catholique

et unioniste-protestant, sans que les petits partis étrangers à ces barrières aient voix au chapitre.

À la fin des années 1960, le mouvement pour les droits civiques vit les pauvres s'unir, en dehors des chapelles habituelles, pour obtenir le droit de vote dont les non-propriétaires étaient jusqu'alors privés, avant de devoir faire face, à partir de 1969, aux soldats de l'armée britannique. Le droit de vote durement gagné ne leur a pas permis de changer leur sort. Ce qui ne veut pas dire que l'alternative au bulletin de vote est la bombe. Mais il y a une chose qui n'a pas été tentée, en tout cas pas à grande échelle, depuis cette époque : c'est une lutte de classe collective, unissant les travailleurs au-delà des divisions communautaires.

Le Brexit a fait remonter à la surface les vieilles rengaines des chefs loyalistes. Mais Johnson, unioniste proclamé, contribue à sa façon au discrédit de l'unionisme en Irlande du Nord. Peut-être le galimatias ultra-nationaliste des loyalistes est-il enfin en train d'être démasqué pour ce qu'il est vraiment : une escroquerie de la classe dirigeante, qui n'a rien à voir avec les intérêts des travailleurs. Parce que, pour la classe ouvrière, les frontières sous toutes leurs formes – terrestres ou maritimes – sont à rejeter, « murs de la paix » compris ; parce qu'elles ne font que diviser les rangs des travailleurs, elles méritent de voler en éclats.

4 mai 2021



Manifestation pour les droits civiques en Irlande du Nord, en 1967 ou 1968.

¹³ Les unionistes se parent du bleu-blanc-rouge du drapeau britannique, l'Union Jack ; les nationalistes du vert-blanc-orange de la République d'Irlande, ou juste du vert et du blanc, car la couleur orange représente l'élément protestant, le monarque Guillaume d'Orange ayant été l'un des rois d'Angleterre responsables de la colonisation de l'Irlande.



Porte-conteneurs géants : le commerce mondial à la merci d'un coup de vent

L'échouage du porte-conteneurs *Ever Given*, en bloquant le canal de Suez pendant une semaine à la fin du mois de mars, a révélé les fragilités du transport maritime international.

La taille même du navire, 400 mètres de long, l'empilement de milliers de conteneurs, expliquent sa sensibilité au vent et le fait qu'à lui seul il ait bloqué le canal en se mettant en travers. Cet incident était prévisible. Non seulement des dizaines de navires de cette taille sont en service, tout aussi sensibles au vent, aveugles, sourds et incapables de manœuvrer seuls, mais l'*Ever Given* s'était

déjà échoué, poussé par le vent, dans le port de Hambourg. Pourtant le dernier accident n'avait pas été anticipé. Il fallut faire venir des remorqueurs de Turquie et de Dubaï pour dégager le navire. Des centaines de bâtiments ont été bloqués de part et d'autre du canal de Suez, par où transitent 12 % des échanges mondiaux, entraînant des retards de livraison en cascade, une spéculation sur les

prix des carburants et diverses émotions boursières.

Comment en est-on arrivé à cette situation absurde où un coup de vent peut engendrer une panne dans l'économie mondiale ? Comment se fait-il, alors que ce risque est connu, que rien ne soit fait pour le diminuer ? Qu'est-ce que cet incident révèle de l'organisation capitaliste ?

CONTENEURS, INFORMATIQUE ET OUVERTURE DE LA CHINE

Au début des années 1970, le transport par conteneurs, l'informatisation de la logistique et la volonté de l'État chinois de mettre ses prolétaires à la disposition du capital mondial ont créé une situation nouvelle. Pouvoir mettre en boîte les marchandises au départ de l'usine, mettre la boîte sur le rail, la route ou le canal puis sur le bateau, reproduire ces gestes simples au port d'arrivée, représente une économie de travail considérable. Cette conquête technique s'est accompagnée d'une réorganisation du travail dans les ports, consistant à détruire les aménagements que des dizaines d'années de lutte des dockers avaient obtenus, au moins dans les métropoles impérialistes.



L'*Ever Given*, de la compagnie Evergreen, coincé en travers, a bloqué le passage d'autres porte-conteneurs dans le canal de Suez fin mars.

En France par exemple, le statut des dockers a changé en 1992, mettant fin au droit de regard de leurs syndicats sur l'embauche. La privatisation des ports et des opérations portuaires s'est poursuivie les années suivantes, quels que soient les gouvernements, sous la pression des armateurs. Des centaines de milliers de suppressions d'emplois dans les ports de commerce, leur fermeture au moyen de barrières infranchissables, une mécanisation du travail toujours plus poussée, la renégociation à la baisse de tous les contrats syndicaux, de New York à Barcelone, du Havre à Rotterdam, accompagnèrent le développement du transport conteneurisé.

Le sort des marins suivit celui des dockers. Les armateurs ont obtenu à la fois le droit de s'immatriculer dans le pays de leur choix, mais aussi celui d'embaucher les marins au tarif de leur pays d'origine. Cette pratique, jusque-là réservée aux navires-poubelles, est peu à peu devenue la norme sur les bâtiments les plus modernes des compagnies les plus riches. Il existe certes un tarif minimum international, aujourd'hui 641 dollars mensuels pour 48 heures de travail hebdomadaire, mais, les rares fois où une inspection passe sur un navire, elle constate qu'il n'est guère respecté. Sur les grands porte-conteneurs, la dégradation des conditions de travail est limitée par la nécessité d'avoir des marins très qualifiés, par leurs exigences légitimes et par le prix même de l'outil de travail et de la cargaison. En revanche presque rien n'interdit aux armateurs de se débarrasser d'un équipage d'un simple coup de téléphone, ce qu'ils firent largement durant les crises de 2008 et 2020.

Sur cette base à la fois technique et sociale, l'exploitation du travail des ouvriers chinois fabriquant des marchandises



Marins philippins.

pour les marchés occidentaux devenait rentable, compte tenu des conditions de vie et de travail que le régime est pour l'instant capable de leur imposer. Le nombre et la taille des porte-conteneurs augmentèrent dès lors en même temps que le nombre et la taille des zones franches industrielles ouvertes par le gouvernement chinois et exploitées par les capitalistes occidentaux.

La tendance naturelle à augmenter le nombre de boîtes embarquées sur un navire a d'abord été freinée par la difficulté de chargement et de déchargement. Les navires débarquant puis embarquant des conteneurs à chaque escale, l'ordre dans lequel il faut les empiler, dépiler et recharger constitue un problème mathématique délicat. D'autant qu'il faut tenir compte de leur poids respectif, les plus lourds devant se trouver le plus bas possible. L'informatique, le repérage numérique des boîtes, l'assistance permanente des navires par les puissants centres logistiques informatisés des maisons mères ont permis de résoudre ce problème. La voie était ouverte pour la course à la taille des porte-conteneurs.

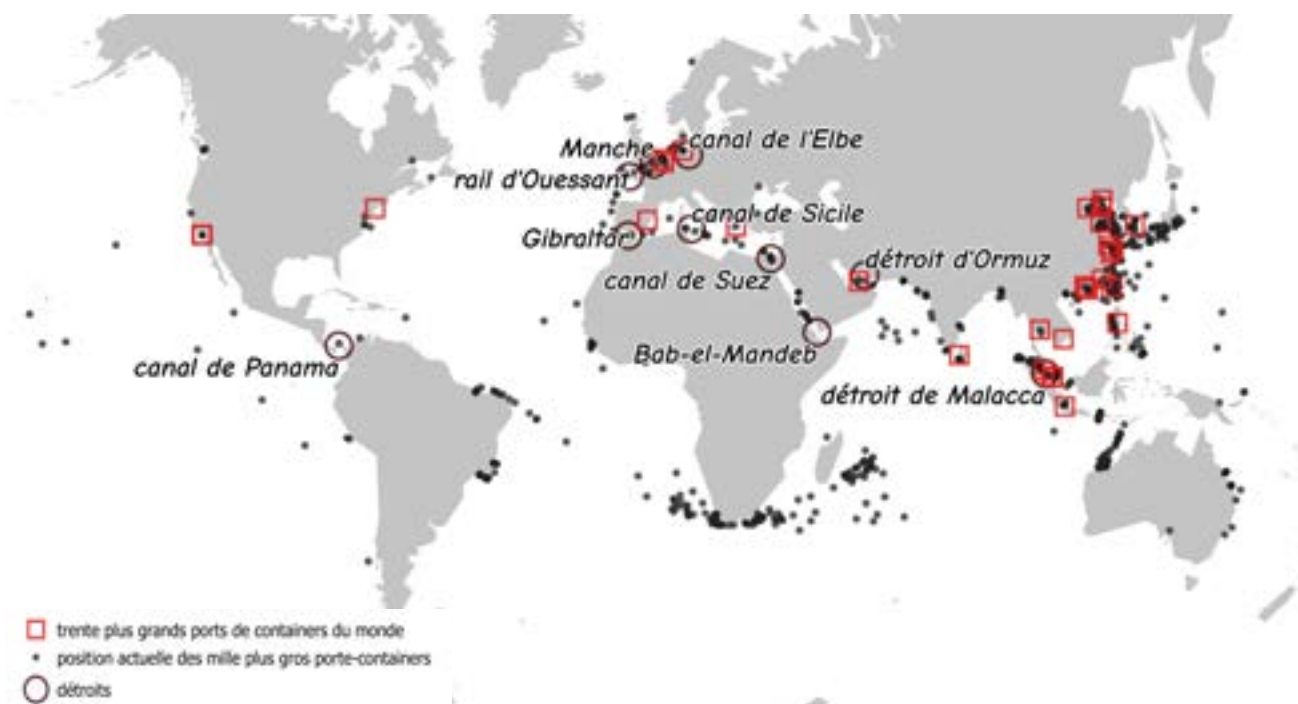
DE 2 000 À 20 000 CONTENEURS PAR BATEAU

Le prix de transport théo-

rique d'une boîte diminue naturellement avec la taille du bateau, d'où la tendance à augmenter toujours le tonnage. Cette course n'est pas sans conséquences.

L'investissement augmente avec la taille. Cela a induit, comme dans le reste de l'économie capitaliste, une concentration des entreprises, seules les plus grosses pouvant avancer ou se faire prêter la somme nécessaire à l'achat d'un porte-conteneurs géant, soit de 70 à 150 millions de dollars. L'augmentation des dimensions des navires pose aussi des problèmes de construction navale, et des faiblesses de structure ont été plusieurs fois rapportées. Mais, tant qu'une catastrophe majeure n'a pas été rendue publique, on continue à construire des navires de plus en plus grands.

Ces grands navires nécessitent évidemment des ports à leur taille. Il leur faut aussi bien une profondeur adaptée, 16 mètres pour les plus gros, que des grues assez hautes pour saisir les conteneurs, des quais suffisamment longs, des remorqueurs suffisamment puissants, nombreux, et des pilotes compétents. Pour décharger un porte-conteneurs de dernière génération comme l'Ever Given, il faut des grues de 60 mètres de portée pour aller chercher les conteneurs les plus éloignés du quai, de



La concentration de la circulation des plus gros porte-conteneurs
 (ici d'après leur position enregistrée par satellite le 5 mai 2021, source : marinetraffic.com).

40 mètres de hauteur, et capables d'enlever rapidement des charges de 60 tonnes. Et il en faut plusieurs travaillant simultanément sur le même navire, afin que l'escale soit la plus courte possible. L'échange de centaines de conteneurs doit se faire en quelques heures et le navire repart aussitôt, de jour comme de nuit. Le 26 avril, le Jacques Saadé, dernier-né de la CMA-CGM, 400 mètres et 23 000 conteneurs, entrait

au Havre; il en repartait le 29, après 6000 mouvements de conteneurs. Le tour complet, Asie, Europe et retour, par Suez et Gibraltar, prend alors deux mois à pleine vitesse. Les États et les collectivités publiques des différents pays ont donc construit ou agrandi et équipé quelques ports aux dimensions des grands porte-conteneurs. Plus le navire est grand, moins il fait d'escales. Mais chaque escale est financée par l'argent

public. Et, lors de chacune, une nuée de camions chargent les conteneurs et s'en vont par les routes. Ainsi les navires de la ligne Asie-Europe de la compagnie CMA-CGM ne passent, en entrant dans la Manche, qu'à Southampton, Dunkerque, Rotterdam et Hambourg. Le coût unitaire du transport de chaque marchandise est extrêmement faible, mais que dire de son coût réel, c'est-à-dire social, si l'on tient compte de l'argent public investi dans les infrastructures portuaires et routières? Dunkerque, par exemple, a dépensé 700 millions d'euros pour pouvoir recevoir les plus gros navires. Les travaux d'élargissement de Suez et de Panama se chiffrent en milliards de dollars. Rotterdam, le plus grand port d'Europe, va s'agrandir d'un tiers, et Anvers investit pour le concurrencer.

Les risques inhérents à la navigation ont également été multipliés avec la taille des navires. Les pertes de conteneurs lors de coups de vent sont fréquentes, occasionnant de multiples pollutions et des accidents lorsque les boîtes flottent et deviennent des dangers pour les autres



Arrivée de deux portiques adaptés aux gros porte-conteneurs, au port de Dunkerque, en juin 2018.



Le port de Rotterdam s'agrandit en gagnant sur la mer. Le terminal Euromax traite depuis dix ans les très gros porte-conteneurs de façon semi-automatisée, notamment pour charger les camions (ici en 2016).

navires. Ainsi le MSC Zoe, un navire neuf armé par une des plus grandes compagnies, a perdu 270 conteneurs dans la nuit du 1^{er} janvier 2019, en mer du Nord. Quelques-uns contenaient des produits chimiques dangereux et potentiellement explosifs. D'autres ont dérivé des jours entiers dans ces eaux, les plus fréquentées du monde, avant de couler ou d'être récupérés. L'année suivante, le One Apus faisait mieux en perdant 1800 conteneurs d'un coup, au milieu du Pacifique il est vrai. Les assureurs, bien placés pour faire les comptes, estiment qu'il se perd ainsi de 10000 à 15000 conteneurs chaque année, mais des associations avancent des chiffres bien plus élevés. C'est peu de chose au regard des plus de deux cents millions de boîtes en circulation, peu de chose du moins jusqu'à ce qu'une catastrophe survienne.

Le nombre de boîtes embarquées, des centaines voire des milliers en une escale, la nécessité d'aller vite, le peu de scrupule des autorités font que

leur contenu n'est que rarement contrôlé. L'armateur, et donc le capitaine qui le représente, s'intéresse au destinataire, éventuellement au poids, mais pas au contenu. C'est ainsi que des incendies, pouvant aller jusqu'à la destruction complète du navire, se sont déclarés à partir de boîtes au contenu inconnu. Le Grande America par exemple a sombré au large de La Rochelle le 12 mars 2019 après qu'un de ses conteneurs a pris feu spontanément. Cette fois-ci les marins ont eu la vie sauve, mais cela n'a pas toujours été le cas dans les plus de cinquante incendies de ce type qui se sont produits depuis 2005.

Sur ce genre de navire, l'équipage n'a absolument pas les moyens de redresser un chargement qui bascule, ni de lutter contre un incendie. Il est d'ailleurs réduit à sa plus simple expression : entre quinze et vingt hommes, la plupart très qualifiés, chargés de veiller au bon état du moteur, à la route, aux opérations de chargement,

au contact permanent avec l'armateur, et n'ayant aucune autonomie et aucune possibilité d'intervenir en cas d'urgence.

Les risques sont aussi pour les travailleurs portuaires. Les boîtes non contrôlées au départ le sont parfois à l'arrivée. C'est alors une source d'accident, car 15 % à 20 % d'entre elles contiennent des produits toxiques, insecticides ou fongicides pour protéger la cargaison, laques pour le mobilier, etc. Il a fallu des mouvements de grève, après de graves intoxications conduisant au décès de travailleurs des ports, pour contraindre les autorités portuaires à installer des sécurités, à Anvers par exemple.

Une difficulté supplémentaire réside dans le statut juridique du conteneur, objet de nombreux procès et de quelques lois. Qui en est responsable, qui paye pour sa perte ou les accidents qu'il provoque ? L'expéditeur du contenu, ou son destinataire ? La société organisatrice du transport, ou celle qui l'effectue ? L'armateur, ou l'affréteur ? L'équipage, mais qui au juste, alors que les marins peuvent être employés par des sociétés différentes, avec des statuts variés, comme dans n'importe quel lieu de travail et pour les mêmes raisons ? Cette multiplicité des statuts et des langues de communication constitue d'ailleurs en elle-même un danger, lorsqu'il faut agir rapidement et de façon coordonnée.

Le tableau ne serait pas complet sans la pollution et le risque de naufrage. Les moteurs des porte-conteneurs fonctionnent toujours au fioul lourd, entraînant une pollution dont on ne connaît pas encore les effets sur les milieux marins, mais qui empoisonne déjà les riverains des grands ports. Les armateurs bénéficient d'avantages conséquents pour équiper leurs flottes de cheminées-filtres ou faire tour-



Navires dans le détroit de Malacca et Singapour, passage obligé vers les ports chinois (2019).

ner leurs bateaux neufs au gaz, mais leurs navires restent à ce jour une des plus importantes sources de pollution. Le risque majeur, le naufrage d'un porte-conteneurs géant dans un détroit très fréquenté, comme la Manche, ne peut pas être écarté. Ce serait même dit-on le cauchemar des assureurs, car chacun vaut, cargaison comprise, deux milliards de dollars. La mer est vaste, mais il y a en fait peu de ports et les navires prennent toujours les mêmes routes, conditionnées par la géographie, les courants permanents et la météo, passant par les mêmes détroits, voire par d'étroits canaux, Suez, Panama, les chenaux d'accès à certains ports, le rail de la Manche ou d'Ouessant. La circulation y est certes réglementée, la vitesse limitée, les navires y sont constamment suivis sur les écrans des services de navigation. Mais des États aussi riches que la France et la Grande-Bretagne refusent de financer des remorqueurs de haute mer d'une puissance suffisante pour sortir un navire géant d'une tempête en Manche. Ainsi en décembre 2007, après deux naufrages, le préfet maritime de l'Atlantique expliquait que la course à la taille et à la vitesse et le nombre toujours plus grand de navires entrant dans la Manche rendaient très probables de nouveaux naufrages.

Et de conclure qu'il n'était pas sûr d'avoir les remorqueurs capables d'empêcher une catastrophe. Durant l'été 2020, les négociations entre les deux pays n'ayant pas abouti, les moyens de remorquage devaient encore diminuer, alors que la taille des navires et leur nombre augmentent toujours. Le 29 avril, l'État français renouvelait la concession des remorqueurs de haute mer. Il y consacre 12 millions d'euros par an. Une somme insuffisante, selon l'armateur, pour remplacer des bâtiments en service depuis quarante ans. Il se contentera donc d'acquérir deux navires de moins de dix ans et d'y faire les travaux nécessaires. Là comme ailleurs, alors que les dangers augmentent, les États se désengagent.

Entre 1970 et aujourd'hui, alors que la production mondiale a été multipliée par trois, le transport maritime de marchandises l'a été par six et celui du vrac sec (minerai, etc.) par sept, devenant une artère de plus en plus cruciale du système économique mondial. Un porte-conteneurs chargeait 2 000 boîtes en 1970, 8 000 en 1990, plus de 20 000 aujourd'hui. Plus de 5 000 naviguent désormais, dont 150 géants de plus de 18 000 boîtes. Rapporté à une même quantité de marchandises transportées, le temps de manutention a été divisé par quarante, le nombre de marins

par cent, la consommation de carburant par trois.

LES EFFETS DES CRISES

La crise financière de 2008, entraînant une baisse rapide de la production et des échanges, fit passer un vent de panique dans la corporation et occasionna quelques faillites retentissantes, dont celle du septième groupe mondial, avec 94 porte-conteneurs. Pendant de nombreux mois, des navires furent désarmés, à l'ancre dans les rades d'Asie. CMA-CGM désarma ainsi 50 navires sur 400. D'autres bateaux furent carrément envoyés à la casse avant d'avoir atteint la limite d'âge. La reprise de l'activité, le lancement d'une nouvelle génération de navires, toujours plus grands, toujours plus chers, entraînèrent une série de concentrations, rachats, fusions et alliances qui font que depuis 2016 trois groupements seulement dominent le trafic de conteneurs, regroupant 80 % des navires. Mais les trois premiers armateurs, Maersk, CMA-CGM, MSC, détiennent les plus gros navires, la plus grosse capacité de chargement, les contrats avec les grands ports. Cette situation de monopole leur permet de peser sur leurs clients, leurs fournisseurs, les États et les ports. Ils se sont par exemple entendus pour faire baisser les tarifs des remorqueurs. Ici comme ailleurs, les grandes entreprises étranglent les sous-traitants. Il est notable que la Commission européenne, réputée si pointilleuse sur le droit de la concurrence, ait par deux fois émis des avis autorisant ces alliances d'armateurs.

Lors de la crise consécutive à la pandémie, au printemps 2020, les trois groupes s'entendirent pour éviter une guerre des prix, réduisant ensemble l'offre en désarmant des navires. Leurs équipages subirent

alors le sort commun : faute de relèves, bloquées par les interdictions de circuler, des centaines de milliers de marins sont restés à bord, et au travail, bien au-delà des douze mois maximum autorisés. Des centaines de milliers d'autres se sont retrouvés sans embarquement, et donc sans salaire, parfois bloqués à des milliers de kilomètres de chez eux. Les armateurs, eux, ont protégé leurs avoirs.

Lorsque la reprise s'amorça en Chine, l'entente monopoliste des conteneurs préféra limiter l'offre, faisant ainsi monter les prix du transport et réussissant à augmenter ses bénéfices, alors même qu'elle avait diminué le nombre de voyages, allant même jusqu'à sauter des escales, et la quantité de marchandises transportées. En décembre 2020, 453 porte-conteneurs étaient encore à l'arrêt, mais le prix moyen du transport en conteneur avait été multiplié par quatre par rapport à 2019.

Ce qui a offert de coquets bénéfices à une poignée d'armateurs s'avère être une très mauvaise affaire pour le reste du monde. Les conteneurs ne transportent pas uniquement des produits finis attendus par les seuls commerçants et consommateurs. Ils emportent aussi une quantité croissante

de produits semi-finis, indispensables aux usines de toutes les filières. Le retard entraîne alors une interruption du processus productif. Depuis l'automne dernier, nombre de patrons, de toute taille, pays ou secteur, ont constaté des retards de livraison et des surcoûts. Un patron français expliquait que la location d'un conteneur, qu'il payait 3000 ou 4000 dollars, lui était désormais proposée à 10000, et que si un autre payait plus cher, ses marchandises partiraient avant. L'usine Michelin de Cholet a dû réduire sa production à cause du retard de livraison de gomme naturelle venue d'Asie. Au Maroc, la confection industrielle a dû ralentir par manque de boutons, tissus, fermetures, etc. fabriqués en Chine et non livrés, faute de conteneurs disponibles. Dans le même temps, CMA-CGM a engrangé six milliards de bénéfices, en augmentation de 62 %, et ses concurrents ont annoncé des résultats du même ordre et des prévisions très optimistes pour l'année en cours. Cette situation de monopole constitue désormais l'un des multiples facteurs d'instabilité qui menacent l'économie capitaliste et elle s'ajoute aux autres dangers engendrés par la course à la taille.

Les grandes compagnies de

transport maritime ont accru leur puissance en accompagnant le transfert d'une partie de la production vers les nouvelles usines d'Asie, principalement chinoises, puis l'intégration internationale de nombreuses productions manufacturées. Elles ont maintenant la main sur l'aorte de l'économie mondiale et comptent bien en profiter. Le fond du problème n'est pourtant pas dans la constitution de ce monopole et dans les dangers qu'il fait courir à l'économie mondiale. Il n'est même pas dans les risques d'accidents, de pollutions majeures ou de catastrophes industrielles pris par des armateurs irresponsables et des États à leur dévotion. Il est dans le fait que la puissance des armateurs, ou plus exactement le système économique qu'elle révèle, est une entrave au développement de l'humanité, quand bien même elle met en œuvre les techniques les plus pointues. En 1920, dans la préface à l'édition allemande de sa brochure *L'Impérialisme*, Lénine écrivait : «*La construction des chemins de fer semble être une entreprise simple, naturelle, démocratique, culturelle, civilisatrice : elle apparaît ainsi aux yeux des professeurs bourgeois qui sont payés pour masquer la hideur de l'esclavage capitaliste, ainsi qu'aux yeux des philistins petits-bourgeois. En réalité, les liens capitalistes, qui rattachent par mille réseaux ces entreprises à la propriété privée des moyens de production en général, ont fait de cette construction un instrument d'oppression pour un milliard d'hommes (les colonies plus les semi-colonies), c'est-à-dire pour plus de la moitié de la population du globe dans les pays dépendants et pour les esclaves salariés du capital dans les pays "civilisés".*» On peut aujourd'hui en dire autant des armateurs du 21^e siècle.



En Côte-d'Ivoire, depuis plus de deux ans, les dockers d'Abidjan réclament l'application d'un décret censé améliorer leurs conditions de travail.

3 mai 2021



La prison : un rouage de l'ordre social

La privation de liberté et l'enfermement des travailleurs ou des pauvres ont toujours été des armes pour défendre les privilèges des classes dominantes et, en particulier, tout l'ordre social de la bourgeoisie. Par bien des aspects, la prison et les conditions d'incarcération des détenus reflètent, en les concentrant, la brutalité des rapports sociaux. Mais la démagogie et la politique sécuritaires engagées dans la plupart des pays sur fond de crise économique constituent également un révélateur de la montée des idées réactionnaires.

ENFERMER ET TERRORISER LES PAUVRES

Dans le chapitre du *Capital* intitulé « La genèse du capitaliste industriel », Marx a décrit la mise en place d'une législation violente et barbare contre les pauvres et tous ceux qui faisaient obstacle à sa domination. Si la phase d'accumulation primitive du capital, indispensable à l'essor des rapports de production capitalistes, s'est traduite par le pillage de la planète et la traite négrière, elle s'est en effet également accompagnée de l'instauration de lois et d'une justice de classe particulièrement brutales. C'était une condition pour « précipiter violemment le passage de l'ordre économique féodal à l'ordre économique capitaliste » et « abrégé les phases de transition ». Comment aurait-il pu en être autrement, au moment où la bourgeoisie expropriait les masses paysannes et les livrait à une exploitation sans limite dans ses bagnes industriels ? Ceux qui refusaient de s'y soumettre, ou n'y parvenaient pas, furent traités comme des cri-

minels. Afin de discipliner les pauvres et de leur inculquer la nouvelle religion du profit et de la propriété privée, la moindre atteinte à cette dernière, même dérisoire comme le fait de tuer un gibier pour se nourrir, pouvait entraîner des châtiments corporels, voire la mort. Les émeutes de la faim provoquées par la hausse des prix de la farine ou du blé furent assimilées à des crimes.

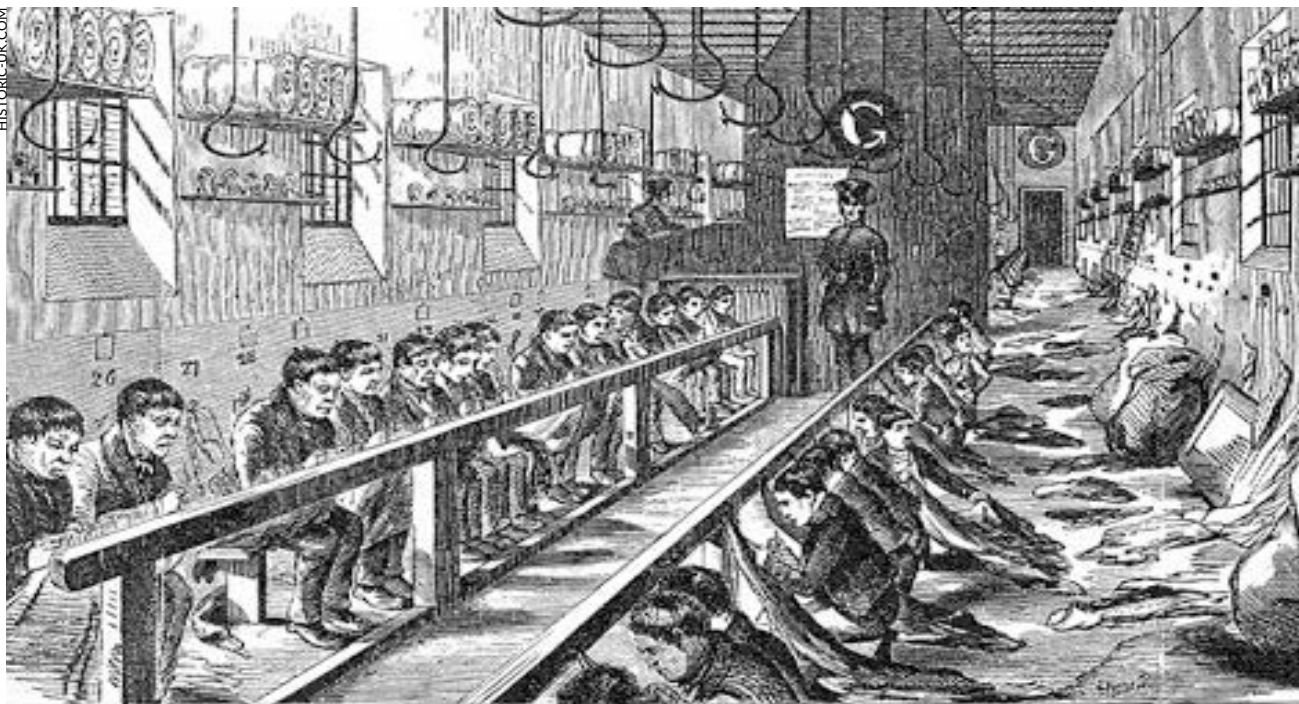
Le droit, ce système de lois fait pour protéger la domination de la bourgeoisie basée sur l'exploitation des travailleurs, ne pouvait qu'être fondamentalement inégal et inique. L'éloignement ou l'enfermement des individus désignés comme dangereux pour la société, c'est-à-dire avant tout pour les privilégiés des possédants, devinrent une nécessité vitale pour ces derniers. Il fallait terroriser ces classes populaires qu'ils craignaient tant, en mettant en place un système carcéral aux conditions insupportables, alors que la prison occupait jusque-là une place relativement marginale dans la politique répressive des États.

L'industrialisation de l'Eu-

rope s'est accompagnée en outre d'une politique d'enfermement de milliers d'orphelins, de pauvres, dans des lieux où le travail était obligatoire et brutal, à l'instar des workhouses décrites par l'écrivain Charles Dickens dans son roman *Oliver Twist*. En France et en Belgique, ces « maisons de travail » prirent le nom d'ateliers généraux et de maisons de force. Peu de chose au fond les distinguait des prisons proprement dites.

C'est aussi pour préserver l'ordre social que furent déportés dans les colonies des centaines de milliers de condamnés, pour dettes, pour des délits de droit commun, ou pour leurs activités d'opposants politiques. La bourgeoisie britannique pratiqua cette politique à l'échelle de son vaste empire, notamment vers l'Amérique puis l'Australie.

Avec le renforcement de la bourgeoisie comme classe dominante, apparut également l'obligation faite aux prisonniers de travailler, d'œuvrer en quelque sorte à leur propre rédemption. Morale religieuse et morale bourgeoise contre



La workhouse de Millbank, à Londres, initialement pénitencier, a été décrite par Dickens vers 1850.

les « oisifs » se renforçaient mutuellement. Ce fut le cas, dès 1596, à la prison Rasphuis à Amsterdam, où étaient jetés les mendiants et les jeunes « malfaiteurs ». En France, à partir du milieu du 17^e siècle, furent créés les hôpitaux généraux. À Paris, ils rassemblaient plusieurs lieux, notamment la Pitié, la Salpêtrière et Bicêtre. On y enfermait sans jugement mendiants, vagabonds, aliénés, filles dites dépravées, enfants fugueurs et femmes dont les pères et maris se débarrassaient.

À partir de 1748, les condamnés aux galères furent transférés dans les trois arsenaux militaires de Toulon, Brest et Rochefort. En un siècle, 100 000 condamnés travaillèrent dans celui de Toulon, et 25 000 à Rochefort, dont 20 000 moururent avant leur libération. Ainsi la prison, le bagne, les déportations et la peur qu'ils devaient inspirer étaient à la fois le produit de la société de classes et une condition nécessaire à sa reproduction. Jusqu'en 1789, les durées moyennes d'incarcération restèrent cependant courtes.

Il n'en allait pas de même

à l'encontre des prisonniers politiques qui, s'ils n'étaient pas exécutés, étaient jetés dans les geôles de la Bastille, de Vincennes ou du château d'If. Ce n'est pas un hasard si la population parisienne s'empara de la Bastille et la détruisit pierre par pierre dès les premières heures de la Révolution française. Mais, si cette der-

nière jeta à bas la domination monarchique et ce symbole, bien d'autres prisons furent créées après la victoire politique de la bourgeoisie et sa consécration juridique sous la période napoléonienne. En France, comme dans toute une partie de l'Europe, l'enfermement se généralisa. Avec le droit bourgeois, appliqué avec zèle



La prise de la Bastille le 14 juillet 1789.

par ses magistrats, la prison allait hanter des générations de pauvres et inspirer de nombreux romanciers, en premier lieu Victor Hugo, qui virent à raison en elle et dans les juges, qui y condamnaient par fourrées entières, l'expression la plus barbare d'une société incapable de nourrir ses membres et qui jetait un voleur de pain dans ses cachots avec les assassins. La France compta ainsi de 40 000 à 43 000 prisonniers en 1815, soit un prisonnier pour 600 habitants, une proportion double de celle constatée aujourd'hui, alors même que la France se situe parmi les pays européens dont les prisons sont les plus remplies.

Jusqu'à la fin du 19^e siècle, ce sont d'ailleurs des entreprises privées, les « renfermées », à travers le système de « l'entreprise générale », qui avaient la main sur le système carcéral. Il en alla de même en Grande-Bretagne, où les prisons étaient assimilées à des entreprises. Ainsi, jusqu'à l'ouverture de la première prison nationale de Millbank en 1816, l'État ne faisait que fournir les bâtiments et entreprendre certains travaux d'entretien. S'ils ne voulaient pas être réduits à l'état de bêtes enfermées, les détenus devaient subvenir à leurs besoins en versant une somme lors de leur incarcération, et souvent après leur libération. La gestion des prisons ne fut reprise par l'État qu'en 1877 jusqu'à leur privatisation partielle moins d'un siècle plus tard.

Aux États-Unis, la mise en place d'un vaste système carcéral se fit à l'issue de la guerre civile entre le Nord et les États sécessionnistes du Sud, en grande partie aux dépens de la population noire. Le 13^e amendement de la Constitution, adopté en octobre 1865, abolit l'esclavage. Mais il stipulait : « Ni esclavage ni servitude involontaire, si ce n'est en punition d'un crime dont le coupable

aura été dûment condamné, n'existeront aux États-Unis. » Cette clause, qui maintenait en quelque sorte l'esclavage derrière les barreaux, allait permettre le travail forcé de millions de Noirs, privés de leurs droits élémentaires et soumis à l'exploitation la plus brutale, souvent pour le plus grand bénéfice de sociétés privées. Selon l'expression d'Angela Davis, les Noirs passèrent « des prisons de l'esclavage à l'esclavage des prisons ».

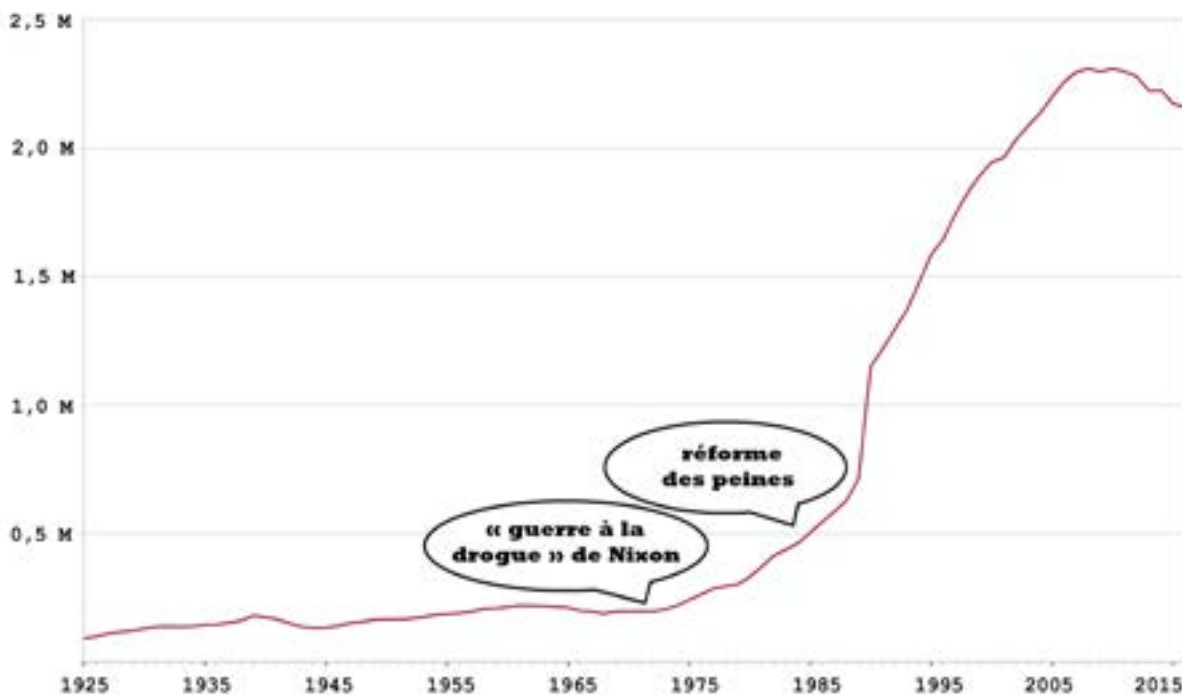
LES ÉTATS-UNIS OUVRENT LA VOIE

À partir de la fin des années 1960, la politique carcérale est redevenue une arme majeure des classes dominantes. Aux États-Unis, elle constitua une réponse politique à la révolte des masses noires, notamment celles des grandes agglomérations du nord du pays. Au cours des années 1980, alors que le chômage de masse s'abattait sur les fractions les plus exploitées de la classe ouvrière, cette politique réactionnaire criminalisant toutes les infractions à la loi fut prolongée au nom de la « guerre contre la drogue ». Elle transforma les jeunes Noirs en criminels en puissance et, en une décennie, fit des États-Unis un vaste système concentrationnaire et de fichage. Plus de 3 000 prisons y furent construites, jusque dans des barges flottantes à New York. Des centaines de milliers de jeunes et de migrants y furent entassés, parfois pour des délits dérisoires, notamment après l'adoption dans 40 États de la règle « trois fois et c'est fini », qui permettait d'enfermer à vie toute personne ayant commis trois infractions, et ce, quelle qu'en soit la nature. La formule « Enfermez-les et jetez la clef » tenait lieu de slogan de campagne à nombre de politiciens. Le nombre de détenus explosa à partir de 1975 :

il fut multiplié par six, pour atteindre 2,3 millions, soit un quart de la population carcérale mondiale. Un chiffre auquel il faut ajouter plusieurs millions de personnes placées sous la surveillance du système judiciaire, car en sursis, en libération conditionnelle ou sous bracelet électronique. La grande majorité sont des jeunes hommes, noirs ou hispaniques, sans diplôme et au chômage. Une fois libérés, leur calvaire ne cesse pas : ils sont souvent exclus de l'accès aux logements sociaux, privés de toute aide sociale publique, de leurs droits parentaux, ou de celui de briguer un emploi public.

Dans ce contexte idéologique alimenté tant par le Parti républicain que par son concurrent démocrate, un Joe Arpaio, qui s'était autoproclamé le « shérif le plus coriace des États-Unis », ouvrit une prison publique à Phoenix (Arizona), qu'il présenta fièrement comme un « camp de concentration ». En grande partie destinée à y jeter les immigrants hispaniques, elle fut bâtie, se vantait-il, en économisant l'argent du contribuable : 150 000 dollars, contre 41 millions pour une structure traditionnelle. Jusqu'à deux mille détenus y furent maintenus dans des tentes de l'armée prélevées sur ses stocks de la guerre de Corée ! Ils étaient également forcés à travailler enchaînés, une pratique abandonnée aux États-Unis depuis 1955. Comme d'autres esclavagistes de son espèce, il fut finalement condamné en 2017 pour abus et corruption, et la prison fermée. Mais lui ne fut pas envoyé en prison. Trump, qui avait vu en lui un héros, l'a en outre gracié avant son départ de la Maison-Blanche.

Sur le plan des privatisations et de la mise au travail des détenus au profit des entreprises, les États-Unis ont également été précurseurs, à partir de l'ouverture de la première prison



L'explosion du nombre de détenus aux États-Unis à partir de 1970.

privée en 1983 (une pratique bannie depuis 1925). Il existe désormais un véritable complexe carcéro-industriel. Les firmes, tels GEO Group et Core Civic, qui assurent la gestion de centaines d'établissements, ont imposé des taux de remplissage contractuels de plus de 80 %, et même de 100 % dans certains États. Les détenus ayant des problèmes importants de santé sont souvent bannis par ces contrats, ou sont transférés dans des prisons d'États lorsque les frais médicaux deviennent trop élevés pour maintenir le niveau de rentabilité. Mais les scandales de mauvais traitements et de corruption se sont multipliés. Le plus retentissant, dit Kids for cash, toucha en 2009 un établissement pour mineurs de Pennsylvanie qui avait versé en dix ans 2,8 millions de dollars de pots-de-vin à deux juges en échange de la condamnation d'au moins 2 000 jeunes pour des infractions insignifiantes. Présentées comme un moyen d'alléger le coût pour les finances publiques, ces privatisations n'ont fait que l'alourdir davantage. Il est estimé annuellement à environ 80 milliards de dollars, un chiffre colossal, même s'il reste inférieur aux

budgets des diverses forces de police et de l'armée. Le maintien de l'ordre social de la bourgeoisie est à ce prix.

Mais, pour certaines sociétés privées, l'exploitation comme main-d'œuvre de la population carcérale peut être une très bonne affaire. Près des deux tiers des détenus travaillent en effet, sans que ne s'applique aucune clause du droit du travail ni salaire minimum (celui-ci peut être égal à zéro, comme au Texas, en Géorgie et en Alabama). En 2017, le salaire horaire moyen des personnes incar-

cérées était de 0,86 dollar. La même année, une partie des pompiers engagés contre les incendies en Californie étaient des détenus payés un dollar de l'heure ! Plusieurs grèves ont éclaté dans les prisons américaines pour mettre fin à cette situation révoltante.

UNE OFFENSIVE SÉCURITAIRE SANS LIMITE, MAIS PAS SANS PROFITS

Si la politique carcérale a été poussée si loin aux États-Unis, c'est en grande partie lié au fait



Dans la prison de tentes qu'il a créée en Arizona, le shérif Joe Arpaïo à un migrant emprisonné : « Retournez dans votre pays. Si vous revenez je vous remettrai en prison, c'est moi qui décide ici. »

que la bourgeoisie y avait vu son pouvoir fortement contesté, sous la pression du mouvement noir et en raison du racisme institutionnel sur lequel s'est construite sa domination. Mais un même mouvement a été observé dans la plupart des pays développés dits démocratiques, dont le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France, le Japon ou l'Australie. Il s'est traduit par un durcissement des politiques sécuritaires et carcérales et par une ouverture aux entreprises.

Les gouvernements ont fait de la lutte contre la drogue, la délinquance ou le crime organisé l'alpha et l'oméga de leur propagande, prétendant débarrasser la société de tous ceux qui gêneraient son bon fonctionnement et la tranquillité de ses habitants. Cette posture s'est construite puis imposée au fur et à mesure de l'approfondissement de la crise de l'économie capitaliste, du délabrement des quartiers populaires, du désengagement de l'État des services publics utiles aux catégories les plus modestes de la population, à commencer par ceux de l'éducation ou de la santé.

Dans tous les pays développés, ce sont avant tout les chômeurs, les personnes sans aucun diplôme ou avec des niveaux d'études très bas, y compris de nombreux mineurs, en somme les exclus de toute sorte, broyés ou rejetés par le système, qui remplissent les établissements pénitentiaires.

En France, l'offensive sécuritaire s'est accélérée sous Sarkozy, qui en avait fait une sorte de marque de fabrique avec beaucoup de coups de menton et de gesticulations, mais aussi des mesures marquant de véritables reculs pour certaines catégories, comme la création de centres éducatifs fermés (CEF) en 2002. Voulus comme des alternatives à la prison, ces centres, où se trouvent des centaines de jeunes, en constituent

le plus souvent l'antichambre car, à l'instar de ce qui se passe dans les quartiers pour mineurs en prison, ces centres sont dénués de tout caractère éducatif. Macron, qui a multiplié les déclarations sécuritaires et les mesures renforçant les pouvoirs de la police, à son tour a promis d'en construire une vingtaine d'autres.

Cette politique d'enfermement a un coût financier de plus en plus élevé. Et elle ne fait qu'alimenter les problèmes qu'elle prétend combattre, condamnant bien souvent les détenus libérés à replonger dans les réseaux des petits ou des grands trafics, eux-mêmes nourris par la décomposition sociale.

L'autre versant de cette politique des États a été l'appel fait au privé. Au Royaume-Uni, l'essentiel des parts de marché de la prison (soit entre 10 et 20 % des détenus) est détenu par deux grandes multinationales. D'un côté G4S, un géant des services de sécurité, actif dans 125 pays, emploie environ 550 000 personnes. De l'autre côté Serco, un groupe fondé en 1929, fait partie de l'indice regroupant les 250 plus importantes capitalisations boursières de la City de Londres.

En France, si les entreprises privées ont, comme ailleurs, toujours eu un accès aux marchés liés à la construction ou à l'entretien des prisons, ou encore à ceux de la fourniture de repas, c'est au milieu des années 1980 que s'est imposée l'idée de leur confier la construction de prisons. En 1987, 13 000 places nouvelles, annoncées par le garde des Sceaux, Albin Chalandon, furent promises aux opérateurs privés. Des partenariats public-privé ont ainsi permis à Bouygues, le géant mondial du BTP, d'assumer, avec d'autres, la construction, la gestion et l'entretien de plusieurs établissements. Des milliers d'autres places ont été pro-

mises ou mises en chantier par les gouvernements suivants, de droite comme de gauche, en milieu fermé ou en centres de semi-liberté.

L'ENFERMEMENT DES MIGRANTS ET DES ÉTRANGERS

Les médias européens se sont intéressés durant la récente campagne électorale américaine au mur promis par Trump, à la frontière entre les États-Unis et le Mexique, et à l'enfermement des migrants et de leurs enfants, occultant le fait qu'il n'en était pas l'initiateur et taisant la politique d'expulsions massives d'Obama.

Ils passent aussi largement sous silence la façon dont la grande majorité des dirigeants européens appliquent eux-mêmes une politique d'enfermement des migrants, quand ils ne relèguent pas cette tâche à la Turquie contre rétribution. Cette chasse aux étrangers s'est généralisée, à l'exception notable mais très brève et intéressée de la politique de relative ouverture imposée par Merkel durant l'année 2015. Et elle a donné naissance à tout un business de la surveillance et de l'enfermement pour des groupes spécialisés dans la sécurité.

Cet enfermement des migrants est d'une double nature : dans les établissements pénitentiaires proprement dits et dans des centres de rétention.

En France, le nombre d'étrangers détenus dans les prisons a connu depuis les années 1990 une progression deux fois plus rapide que celui des nationaux. Un étranger a aujourd'hui trois fois plus de risques d'être placé en détention provisoire et d'être jugé en comparution immédiate et huit fois plus de risques d'être condamné à de la prison ferme. Une fois détenu, privé de titre de séjour, il lui



RÉPUBLICAIN LORRAIN

Le centre de rétention administrative de Metz garde en détention des adolescents étrangers.

est quasiment impossible d'effectuer la moindre démarche en vue d'un aménagement de peine, d'une réinsertion ou pour de simples formalités administratives, celles-ci pouvant être interdites si un préfet estime qu'une personne constitue une menace pour l'ordre public. Et il faudrait ajouter au nombre de détentions toutes les gardes à vue dont les étrangers sont victimes.

Dans l'Union européenne, des dizaines de milliers d'étrangers sont par ailleurs internés pour avoir enfreint la législation qui a transformé l'Europe en forteresse et la Méditerranée en cimetière dans des zones d'attente et des centres de rétention administrative en France, dans des centres d'internement des étrangers en Espagne, dans des centres pour illégaux en Belgique, ou des centres d'identification et d'expulsion en Italie, etc.

Au Royaume-Uni, la durée de détention des migrants dans ces centres étant illimitée, certains peuvent rester enfermés durant des années sans recours possible. La quasi-totalité de ces établissements sont d'ailleurs sous le contrôle de firmes multinationales de la sécurité : G4S, GEO Group, Serco, Mitie et Tascor. Durant dix ans, des centaines de personnes arrivant sur le sol britannique furent placées en détention dans des centres de haute sécurité selon une procédure accélérée. 99 % se virent refuser le droit à l'asile. Cette procédure ne fut suspendue qu'en 2015 et sous la pression des militants défendant les droits des demandeurs d'asile.

SURPOPULATION ET CONDITIONS INDIGNES

La surpopulation carcérale est un fait établi et dénoncé de

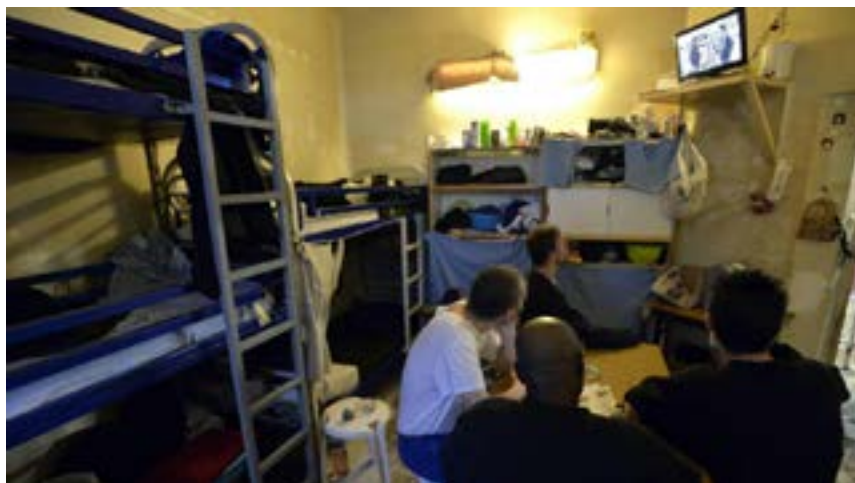
longue date par les militants défendant les droits des détenus et par leurs proches. En France, le nombre de détenus a augmenté d'un quart depuis une quinzaine d'années, pour atteindre 62 673 au 1^{er} janvier 2021, près de 4 000 prisonniers de plus qu'au début de la pandémie. Soixante-deux établissements connaissent à cette date des taux d'occupation de plus de 120 %, dix-neuf d'entre eux de plus de 150 %. Une surpopulation que connaissent également les prisons pour femmes (elles constituent environ 4 % de la population carcérale) et certains quartiers pour mineurs. Autant dire que l'encellulement individuel, prévu par la loi depuis 1875, n'est pas près d'être appliqué. En réalité, malgré quelques avancées, dues aux combats des années 1960 et 1970 qui avaient abouti à la suppression des quartiers dits de haute sécurité (QHS), les droits des détenus n'ont guère

connu de transformation depuis le 19^e siècle. Et les familles, les proches continuent d'en faire également les frais.

L'insalubrité des établissements de détention et la promiscuité qui y règne sont également patentées. Cela vaut à l'État français d'avoir à répondre à plusieurs dizaines de procédures, notamment devant la Cour européenne des droits de l'homme, pour traitements inhumains ou dégradants. En 2017, Macron avait admis devant cette juridiction que les conditions de détention constituaient un problème « endémique », évoquant à l'occasion un niveau d'occupation à « des niveaux insoutenables dans certains établissements ». Même le Conseil d'État, saisi la même année du cas de la prison de Fresnes, qui connaissait un taux d'occupation de 214 %, avait déploré « une atteinte grave » aux libertés fondamentales. Un énième constat sans la moindre suite. Des milliers de détenus continuent donc à dormir sur des matelas à même le sol et à être entassés, malgré le Covid, à longueur de journée dans quelques mètres carrés.

Ce sont les plus précaires, issus des couches les plus défavorisées, qui remplissent les prisons. Un SDF sur deux jugés par un tribunal correctionnel est aujourd'hui condamné à de la prison ferme. L'immense majorité des femmes détenues avaient été victimes de violences conjugales. La moitié des personnes incarcérées étaient privées d'emploi avant leur incarcération et 80 % ont un niveau de scolarité inférieur au baccalauréat, 10 % étant illettrés. Et ce n'est pas derrière les barreaux qu'ils vont acquérir une formation, les moyens éducatifs et de formation professionnelle étant notoirement insuffisants.

Les prisons françaises constituent également un désastre psychiatrique, huit dé-



Les détenus sont souvent plus de deux par cellule. Ici, dans la prison de Caen, qui doit être remplacée d'ici 2023 par une nouvelle prison en construction.

tenus sur dix présentant au moins un trouble : 7,3 % sont atteints de schizophrénie, 21 % de troubles psychotiques, dont des psychoses hallucinatoires, et 40 % d'un syndrome dépressif sévère. Quant aux victimes d'addictions (drogue et alcool), soit plus d'un tiers des détenus, ils ne bénéficient quasiment d'aucune aide médicale ou psychologique. La prison ne sert qu'à faire disparaître, momentanément ou durablement, ces malades que la société produit et est incapable de soigner.

LE TRAVAIL DANS LES PRISONS FRANÇAISES

Environ un quart de la population carcérale a accès à un travail, un chiffre en recul de dix points depuis 2000, alors que les minces revenus qu'il procure demeurent indispensables au plus grand nombre. Et ce d'autant plus que ceux qui touchaient une indemnité chômage ou un RSA avant leur incarcération sont rapidement privés de ces allocations. En France, comme dans la majeure partie des pays, à l'exception notable de l'Italie, le travail (pour le « service général » ou en atelier) ne repose sur aucun contrat ni statut et les détenus ne bénéficient quasiment d'aucun droit : absence d'indemnité en cas de chômage technique,

d'arrêt maladie, de congés ou d'arrêt du travail ; une durée du travail sans véritable limite, sans jour de repos garanti ni respect d'un revenu minimum et encore moins du droit syndical (qui existe dans quelques pays comme l'Italie ou l'Allemagne et qui fut reconnu aux États-Unis de 1973 à 1977). Le travail aux pièces y a encore cours, malgré les condamnations de l'État. Les concessionnaires privés y interviennent le plus souvent pour faire effectuer des tâches répétitives et simples, à l'instar de ce qui est pratiqué dans les établissements pour travailleurs handicapés (établissement et service d'aide par le travail ou ESAT).

Depuis la loi pénitentiaire de 2009, les détenus sont censés être assurés d'une rémunération horaire indexée sur le smic brut, mais celle-ci varie de 20 à 45 % du salaire minimum selon les classes de tâches effectuées. Mais l'administration a carte blanche pour les définir et ne se prive pas de limiter au maximum les rémunérations. En décembre 2018, 98 % des détenus travaillant à l'entretien, aux cuisines, à la distribution des repas, etc., étaient ainsi payés au taux horaire le plus bas, alors qu'ils travaillaient aussi le dimanche et les jours fériés. Ils sont, de fait, taillables et corvéables à merci.

Dupond-Moretti, le ministre de la Justice, a évoqué le 7 mars dernier la possibilité de faire évoluer la loi et d'établir un droit du travail dans les prisons. Mais cet engagement risque de rejoindre le cimetière des promesses non tenues, et la campagne électorale présidentielle à venir pourrait bien au contraire donner lieu à une nouvelle surenchère sécuritaire.

UNE ARME POLITIQUE QUI PROTÈGE LA BOURGEOISIE

Même aux États-Unis, où la population carcérale constitue un vivier de main-d'œuvre important et permet à une fraction de la bourgeoisie de faire de juteuses affaires, la prison n'a qu'une fonction productive marginale. Sa fonction demeure avant tout politique. La délinquance sociale, la montée réelle ou fantasmée de la criminalité et des trafics que son économie à bout de souffle alimente ou produit servent d'alibi aux dirigeants politiques pour mener la guerre aux plus pauvres et menacer l'ensemble des travailleurs d'un bannissement de plus en plus brutal et durable.

La propagande et cette politique sécuritaires protègent les voleurs et les assassins en gants blancs, les capitalistes coupables des pires agissements et les appareils d'État à leur service. Le capitalisme repose sur un système d'irresponsabilité quasiment absolu des actionnaires et des donneurs d'ordres. Combien de bourgeois emprisonnés pour leur rôle dans l'explosion de l'usine Union Carbide à Bhopal, pour celle d'AZF à Toulouse, pour l'usage du plomb, des PCB,



CCPLP

Détenus au travail à la maison d'arrêt de Saint-Étienne.

de l'amiante, du glyphosate, de la chlordécone ou encore du paraquat, cet herbicide dont la presse a révélé récemment qu'il serait à l'origine de la mort de 100 000 personnes depuis sa mise sur le marché en 1960 ? Combien derrière les barreaux pour leur responsabilité des 360 000 morts au travail et 2 millions morts de maladies professionnelles chaque année dans le monde, pour avoir

plongé des millions de familles dans la pauvreté ou ravagé la planète ?

Pour débarrasser l'humanité des fléaux du crime et de l'insécurité, il n'y a pas d'autre voie que de mettre ces responsables hors d'état de nuire et de leur arracher la direction de la société : c'est le combat des communistes révolutionnaires.

28 mars 2021

Les autres publications de Lutte ouvrière

L'hebdomadaire

lutte ouvrière



Notre hebdomadaire défend un point de vue de classe sur toute l'actualité politique, économique, sociale, nationale et internationale. Nous y publions les articles de nos correspondants d'entreprise sur les luttes, les grèves et l'actualité sociale en général.
Prix: 1,20 €.

Brochures et livres



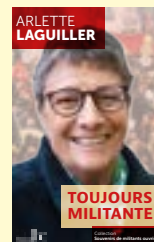
Les éditions Les Bons caractères publient des romans historiques et sociaux, des témoignages et des ouvrages théoriques qui contribuent à la défense des idées progressistes, laïques, sociales, antiracistes et anti-xénophobes.
Catalogue et commandes sur le site lesbonscaracteres.com.

Dernières parutions

Toujours militante

Arlette Laguiller

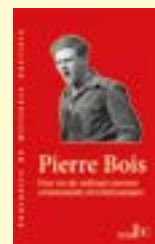
13,50 €, e-book: 6,75 €



Une vie de militant ouvrier communiste révolutionnaire

Pierre Bois

15 €, e-book: 7,50 €



*Une industrialisation à pas de tortue
France 1789-1914*

de Alain Lecaie

Collection Éclairage n° 19

8,20 €, e-book: 4,10 €

Les exposés du Cercle Léon Trotsky



Lutte ouvrière organise régulièrement à Paris, des réunions du Cercle Léon Trotsky, lors desquelles sont exposées ses positions sur de nombreuses questions politiques du passé et du présent. Ces exposés sont édités sous forme de brochures, dont la liste complète est disponible sur le site de Lutte ouvrière à l'adresse: www.lutte-ouvriere.org/publications/ CLT. Prix: 2 €.

Les dernières conférences :

150 ans après, l'actualité de la Commune de Paris de 1871

(n° 166, 20 mars 2020)

Italie, septembre 1920: l'occupation des usines

(n° 165, L'Internationale, septembre 2020)

Le jeune Parti communiste: du combat pour créer un parti révolutionnaire au stalinisme

(n° 164, 22 janvier 2021)

États-Unis: après des élections en temps de crise

(n° 163, 14 novembre 2020)

Algérie: révolte contre le système politique et aspirations sociales

(n° 161, 18 octobre 2019)

Éditoriaux, brèves, agendas, actualités en régions, vidéos, communiqués... Retrouvez toute l'actualité de Lutte ouvrière sur notre portail: www.lutte-ouvriere.org

Les dernières publications



Contre le grand capital, le camp des travailleurs

Meeting de la campagne européenne de Lutte ouvrière, à la Mutualité, 10 mai 2019.
1 €.



Mai-juin 1968 - Souvenirs de militants ouvriers

Publié à l'occasion du cinquantième de la grève générale de 1968.

544 pages, 18 €.

Toutes les brochures sont à commander sur la page: www.lutte-ouvriere.org/publications/commander

AFRIQUE



Mensuel trotskyste publié par l'Union africaine des travailleurs communistes internationalistes P.A.T. – BP 42 – 92114 CLICHY CEDEX http://www.uatci.org

ALLEMAGNE



Das rote Tuch – Mensuel du Bund Revolutionärer Arbeiter Abonnement un an: Allemagne 11 €, autres pays 15 € Correspondance: Das rote Tuch, Postfach 10 08 02, 45008 ESSEN – ALLEMAGNE http://www.bund-revolutionaerer-arbeiter.org

BELGIQUE



Lutte ouvrière – Arbeidersstrijd Correspondance: BP 54, rue de la Clef 7000 MONS – BELGIQUE http://www.lutte-ouvriere.be et http://www.arbeidersstrijd.be

ESPAGNE



Correspondance: boletinvozobrera@yahoo.es APARTADO DE CORREOS – 10210 – SEVILLA – ESPAGNE http://www.vozobrera.org

ÉTATS-UNIS



Bimensuel trotskyste Abonnement par avion, sous pli fermé USA, Canada, Mexique six mois: 13 \$ – un an: 26 \$ Autres pays, 6 mois: 19 \$ – un an: 37 \$ PO box 13064, BALTIMORE, MARYLAND 21203 – USA http://www.the-spark.net



Revue trimestrielle publiée par The Spark Abonnement par avion, sous pli fermé USA, Canada, Mexique, un an (4 numéros): 16 \$ Autres pays, un an (4 numéros): 25 \$ PO box 13064, BALTIMORE, MARYLAND 21203 – USA

FRANCE



Hebdomadaire trotskyste Prix: 1,20 € Abonnements: France – DOM TOM, six mois: 20 €; un an: 40 € Autres pays, par avion, sous pli fermé: nous consulter Versements à LUTTE OUVRIÈRE – CCP PARIS 26 274 60 R www.lutte-ouvriere-journal.org

GRANDE-BRETAGNE



Mensuel Abonnement: écrire à la boîte postale http://www.w-fight.org contact e-mail: contact@w-fight.org



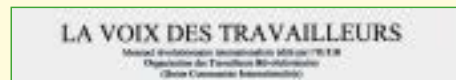
Trimestriel publié par Workers'Fight BM ICLC – LONDON WC1N 3XX – GRANDE-BRETAGNE Abonnement 1 an: GB £8 – Reste de l'Europe: £10

GUADELOUPE - MARTINIQUE



Bimensuel trotskyste Abonnement un an: Pli fermé: 30,50 € – Pli ouvert: 23 € Guadeloupe: Combat ouvrier – Philippe Anaïs 1111 Rés. Matéliane, l'Aiguille – 97128 GOYAVE Martinique: Combat Ouvrier – Louis Maugée BP 821 – 97258 FORT-DE-FRANCE CEDEX http://www.combat-ouvrier.net

HAÏTI



Mensuel révolutionnaire internationaliste publié par l'Organisation des travailleurs révolutionnaires (UCI) BP 2074 – PORT-AU-PRINCE – HAÏTI e-mail: vdtravailleurs@yahoo.fr

ITALIE



Mensuel du Cercle ouvrier communiste via Ippolito Nievo 32-57100 LIVORNO – ITALIE Abonnement 1 an: 12 € http://www.linernazionale.it – contact e-mail: linternazionale@tin.it

TURQUIE



Sınıf Mücadelesi (Lutte de classe) Mensuel trotskyste Correspondance: BM ICLC – LONDON WC1N 3XX – GRANDE-BRETAGNE http://www.sinifmucadelesi.net

